

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, au sujet d'Air Algérie

Refuser autant le dénigrement que le statu quo

Page 2

Des centaines de projets approuvés par la tutelle
Est-ce suffisant pour redorer le blason du tourisme algérien ?

Page 5

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3354 - Mercredi 3 septembre 2014 - Prix : 10 DA

Bouhamza/Béjaïa
Les vannes du barrage Tichi-Haf rouvertes

Page 24



L'accord signé avant-hier avec le Comité olympique algérien
Mobilis prolonge son contrat jusqu'aux JO-2020

Page 4

Journalisme de mensonge

Par Mohamed Habili

Bien entendu, cela ne fait pas plaisir de voir quelqu'un condamné à la prison pour avoir commis un délit qu'on serait porté soi-même à considérer comme un acte véniel. Mais enfin, il faut bien aussi que la justice passe, dans les petites affaires comme dans les grandes, si l'on ne veut pas que le laxisme devienne la règle, et que le non-droit finisse par prendre le pas sur le droit, avec, à terme, le risque que le lien social se rompe et que s'y substitue la loi de la jungle. Youcef Ould Dada a écopé de deux ans de prison ferme pour avoir fabriqué de toutes pièces et mis en circulation sur le Net une vidéo montrant des policiers se rendre coupables de pillage à Ghardaïa, ville connaissant des troubles au moment des faits allégués. Tel est du moins le jugement final rendu à son encontre au terme d'une procédure dont a priori rien ne dit qu'elle a été entachée d'irrégularités. Il n'a pas comparu devant un tribunal d'exception, comme on serait porté à le croire à la lecture des journaux voués depuis toujours au mensonge. Et puis, et c'est le plus important, il a été bien défendu. Ses avocats ont commencé par plaider sa bonne foi, c'est-à-dire la véracité de la vidéo en question, mettant en cause la neutralité du laboratoire, qui appartient à la DGSN, partie dans l'affaire, et qui a conclu au montage de la vidéo. **Suite en page 3**

Ouverture de la session d'automne du Parlement **Un programme chargé pour l'APN**

● **Le FFS refuse d'intégrer les instances de l'Assemblée**

Ould Khelifa a évoqué la crise qui prévaut dans le Sud algérien, précisant que celle-ci subit les complications de conjonctures dramatiques, notamment la situation sécuritaire qui ne cesse de se détériorer en Libye et les troubles au Mali.

Lire page 3



Ph > Mehdi B. J. A.

Fièvre aphteuse

Les marchés à bestiaux «seront rouverts prochainement»

Page 5

Pour la première fois en Algérie

Le Cirque Amar anime des spectacles de cascades automobiles

Page 13



Rentrée scolaire 2014-2015 Les services de l'état civil opérationnels jusqu'à 23h

LES SERVICES de l'état civil de 13 communes de chefs-lieux de wilaya déléguées d'Alger vont accueillir à partir de ce mardi les citoyens demandeurs de documents administratifs jusqu'à 23h en prévision de la rentrée scolaire 2014-2015 prévue dimanche, a-t-on appris mardi auprès de responsables locaux. «Nous avons reçu ce mardi une instruction émanant de la wilaya d'Alger dont le contenu concerne le prolongement des horaires de travail des services d'état civil chaque jour jusqu'à 23h», ont affirmé à l'APS des responsables des communes de Bab El Oued et d'Alger-Centre. Selon le chef de service de l'état civil de la commune de Bab El Oued, Nacereddine Merah, cette instruction, qui vise l'amélioration du service public en prévision de la rentrée sociale et scolaire sera «applicable à partir de ce mardi», ajoutant qu'une «note sera affichée à l'entrée de la mairie pour informer les citoyens de ces nouveaux horaires». «Tout est déjà organisé, l'équipe de nuit commencera son service à partir de 16h00 et terminera à 23h00», a-t-il relevé ajoutant que «les permanenciers ont été choisis parmi les habitants de Bab El Oued». «Deux autres antennes administratives ouvriront aussi jusqu'à 23h00 afin de répondre aux nombreuses demandes de documents administratifs dans ces quartiers populaires de Bab El Oued», a-t-il dit. Le responsable des Archives de la commune d'Alger-Centre, Ahmed Maloud a aussi affirmé avoir reçu cette instruction émanant de la wilaya d'Alger ce mardi et qu'elle sera appliquée le même jour. «L'équipe de nuit de l'état civil de la commune d'Alger-Centre devra commencer son travail à partir de 18h00 jusqu'à 23h00», a-t-il dit ajoutant que cette commune applique ce horaire «depuis près d'une année avant même l'instruction en question». Des citoyens venus à la commune d'Alger-Centre afin de retirer des documents administratifs, ont exprimé «leur grande satisfaction pour une telle mesure». Habitant à Alger-Centre, Farida, fonctionnaire et mère de famille s'est dit «ravie» par cette mesure, la qualifiant de vraie aubaine car elle lui permet de retirer les documents administratifs de ses enfants scolarisés après sa sortie du travail à 17h00. Mouloud, la cinquantaine, commerçant de son état, n'a pas caché sa joie de pouvoir retirer les documents administratifs de ses enfants à 22h00 après avoir fermé sa boutique. «C'est vraiment une facilitation sans précédent», a-t-il dit, saluant en même temps les initiateurs de cette mesure.

Kheilil T.

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, au sujet d'Air Algérie

Refuser autant le dénigrement que le statu quo

■ Le ministre des Transport, Amar Ghoul, a affirmé hier à l'APN, en marge de l'ouverture de la session d'automne du Parlement, que la compagnie nationale Air Algérie doit consentir plus d'efforts pour s'améliorer dans l'avenir.



Par Yazid M.

Revenant sur l'incident sans gravité qui s'est produit lundi suite à un frottement léger entre deux avions d'Air Algérie à l'aéroport Houari-Boumediène d'Alger, Ghoul a indiqué qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances. «Bien que cet incident soit léger et sans gravité, une enquête a été ouverte immédiatement pour définir ses causes», a précisé Ghoul. «L'Etat ne va pas tolérer ce type d'accidents et d'incidents et chacun doit assumer ses responsabilités», a-t-il martelé, appelant au passage la compagnie à consentir plus d'efforts

pour s'améliorer dans l'avenir. «Nous refusons tout dénigrement, pression et dénigrement de l'image d'Air Algérie. Mais en même temps, nous refusons aussi qu'elle reste dans son état actuel», a-t-il martelé.

Un audit de la compagnie nationale Air Algérie vient d'être engagé par les pouvoirs publics afin d'établir un diagnostic sur la situation de l'entreprise et concevoir ensuite un programme pour la mettre à niveau, a déclaré hier le ministre des Transports, Amar Ghoul.

«Nous avons engagé un audit via l'inspection générale du ministère concernant la gestion, l'organisation et les services d'Air Algérie», a-t-il indiqué à la pres-

se, en marge de l'ouverture de la session d'automne du Parlement. Cet audit «approfondi et détaillé», décidé à la suite des incidents enregistrés récemment par la compagnie, devra aboutir à l'établissement d'un programme de mise à niveau de l'entreprise pour améliorer la qualité de ses services. Ce programme, devant être conçu à moyen terme, touchera les niveaux organisationnel, managérial, de formation et celui relatif à la qualification à la qualité des prestations, a ajouté Ghoul. Dans ce cadre, des mesures «très importantes devront être prises par l'Etat pour que la compagnie retrouve le niveau de prestation qu'elle est censée

assurer à ses clients», a insisté le ministre. Pour rappel, un incident sans gravité s'est produit lundi matin entre deux ATR d'Air Algérie en stationnement à l'aéroport Houari Boumediène d'Alger, a-t-on appris auprès de la compagnie. «Suite à un traçage trop rapproché du parking des aéronefs, les deux ATR 72 500 se sont frôlés légèrement. Au moment de stationner un des deux avions a touché le bout d'aile», a précisé Air Algérie dans un communiqué.

Cet incident sans gravité n'a causé aucun dommage, selon un responsable de la compagnie, qui a assuré que le trafic des passagers se déroule normalement.

Y. M.

Tenue aujourd'hui de l'université d'été du FFS à Souk El-Tenine

«L'initiative d'un consensus national» au menu

«**R**évolution numérique et déontologie politique», tel est le thème choisi par le Front de forces socialistes (FFS) pour son université d'été cette année. Une rencontre politique qui se tiendra dès aujourd'hui et durant trois jours au niveau de la station balnéaire de Souk El-Tenine, dans la wilaya de Béjaïa. Quelque 300 participants, entre cadres, élus, militants du parti y participeront. Des syndicalistes, animateurs associatifs et invités seront également de la partie, nous dit-on. A l'ordre du jour de cette université d'été figurent des ateliers thématiques qui vont aborder notamment «l'utilisation des nouvelles technologies pour le développement du parti», ainsi que des conférences portant sur des questions d'actualité politique nationale, dont la conférence du consensus national que l'ancien parti de Hocine Aït Ahmed compte organiser prochainement pour sortir le pays de la crise. Pour les dirigeants du parti, qui martèlent à chaque sortie ce projet, il s'agit d'«une solution crédible à l'impasse politique à laquelle est confronté le pays». Le FFS entend lancer son initiative qui consiste en «la reconstruction d'un consensus national pour une alternative démocratique afin de préserver l'avenir

des générations futures». Il estime que «le changement du système constitue la garantie pour la sécurité nationale, la stabilité et la cohésion sociale». Mais le plus vieux parti de l'opposition, lui-même confronté à une crise interne depuis de longs mois avec le départ fracassant du député de Tazmalt Khaled Tazaghart et un certain nombre de cadres, élus, anciens militants et de surcroît ceux de 1963, soit des membres fondateurs du parti, semble affaibli. Une crise qui a commencé avec la saignée intervenue après les élections législatives de mai 2012 et les locales de novembre de la même année. Cette situation pourrait s'accroître au sein de sa base qui attend d'y voir plus clair au sujet de la ligne politique et les principes directeurs du parti, notamment avec la participation de ce dernier aux consultations politiques sur la révision de la loi fondamentale du pays lancées par le chef de cabinet de la présidence de la République. En fait, tout dépendra de la réussite ou non de cette initiative dont la réponse se trouve chez l'ancien Chef du gouvernement Ahmed Ouyahia pour ne pas dire chez le pouvoir, pour reprendre la formule qu'aime à prononcer les dirigeants du FFS. On peut dire que le FFS, qui a voulu

mettre le pouvoir devant le fait accompli en participant à ces consultations politiques, pourrait tomber dans son propre piège, d'autant que la majorité des partis se sont déjà engagés dans les deux fronts nés l'an passé. Ils se sont associés à d'autres initiatives, notamment celle du Front du changement à laquelle adhère l'ex-candidat à la présidentielle d'avril 2014, Ali Benflis, ou celle de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique (CLTD), où on trouve le RCD en tête. Une coordination à laquelle le FFS avait adhéré au départ avant de se rétracter sans donner de raison valable, comme le lui reprochent les formations politiques qui composent cette entité. Mais la vision du FFS consiste à amener le pouvoir à s'asseoir autour d'une table avec l'opposition et lui faire admettre que l'heure est au changement. Un changement avec le pouvoir et avec un échancier, une idée que partage l'ancien Chef du gouvernement, «le père réformateur», en l'occurrence Mouloud Hamrouche. Une vision que ne partagent pas totalement d'autres entités politiques, notamment la CLTD qui demande tout simplement «le départ du pouvoir».

Hocine Cherfa

Ouverture de la session d'automne du Parlement

Un programme chargé pour l'APN

■ Ould Khelifa a évoqué la crise qui prévaut dans le Sud algérien, précisant que celle-ci subit les complications de conjonctures dramatiques, notamment la situation sécuritaire qui ne cesse de se détériorer en Libye et les troubles au Mali.

Par Ahcene Hadjam

La session parlementaire d'automne s'est ouverte hier. Le président de la chambre basse, Mohamed Larbi Ould Khelifa, est revenu sur plusieurs questions d'ordre national et international. Il a abordé la décision du Président Bouteflika d'amender la Constitution, le dernier Conseil des ministres, la politique étrangère fondée sur la coopération, le bon voisinage, la sécurité, la stabilité, le rejet de l'ingérence et de l'intervention étrangère ainsi que la réconciliation et le consensus.

L'Assemblée populaire nationale (APN) poursuivra, lors de cette session d'automne, ses activités à l'effet de «consolider» le dialogue et la «concertation» entre tous les groupes parlementaires, a souligné le président de cette institution. «L'Assemblée poursuivra, lors de cette session, ses activités à l'effet de consolider le dialogue et la concertation entre les groupes parlementaires, majorité et opposition, la dynamisation de la diplomatie parlementaire au niveau des relations bilatérales et multilatérales», a déclaré Ould Khelifa dans une allocution à l'ouverture de la session d'automne 2014. Le président de l'APN a expliqué que cette poursuite ne peut avoir lieu que grâce aux principes généraux de la politique étrangère fondée sur la coopération, le bon voisinage, la sécurité, la stabilité, le rejet de l'ingérence et de l'intervention étrangère ainsi que la réconciliation et le consensus. Il a estimé que cette position de principe a prouvé sa crédibilité, notamment dans la région arabe et africaine, là où les conflits armés et l'inter-



Photo: Mehdi B./A.

vention étrangère directe ont conduit, a-t-il dit, à des situations dramatiques. Un état de fait qui a mené, a-t-il poursuivi, à l'encouragement de la menace «des cellules terroristes dormantes ou en activité sur la sécurité des pays de la région et celle des autres régions du monde». M. Ould Khelifa a dans le même cadre évoqué la situation qui prévaut dans le Sud algérien, précisant que celle-ci subit les complications de conjonctures «dramatiques», notamment la situation sécuritaire qui ne cesse de se détériorer en Libye et les troubles au Mali, mettant en évidence le rôle crucial de la diplomatie algérienne sur les orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans cette région. Le premier responsable de l'APN a rappelé, à ce propos, que l'Algérie a vaincu seule le terrorisme, et ce, grâce, a-t-il fait savoir, à la vigilance de son peuple, de son armée et de ses forces de sécurité. Selon M. Ould Khelifa, le peuple algérien a

fait face, dans sa longue histoire, de nombreux et décisifs défis qu'il a vaincus à la faveur de «la volonté collective, de la sagesse et du courage de son commandement national et de ses élites conscientes de la réalité des enjeux qui se posent à l'Etat et à la société». Citant le cas de la wilaya de Ghardaïa, il a rappelé que les lois algériennes, depuis l'indépendance à nos jours, ne prévoient aucune ségrégation confessionnelle ni distinction ethnique «en dépit des tentatives

de l'administration coloniale française et ses experts en ethnologie». Par ailleurs, Ould Khelifa est revenu sur la décision du Président Bouteflika d'amender la Constitution, rappelant qu'aucune force politique n'a été exclue afin de donner son avis et ses propositions. «Après plusieurs semaines de concertations, la porte demeure ouverte et l'objectif très clair, à savoir s'accorder autour d'une même Constitution consensuelle qui répond aux attentes des Algériens et fidèle à la déclaration du 1^{er} novembre 1954», a-t-il relevé. Le même responsable est également revenu sur le dernier Conseil des ministres, où un grand nombre d'«importants» projets de loi, dont celui relatif à la loi de finances 2015, à la protection de la femme et l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail. Sur le plan international, le président de l'APN a réitéré le soutien de l'Algérie au combat du peuple palestinien opprimé à Ghaza et dans tous les territoires occupés ainsi qu'au droit au peuple sahraoui de s'autodéterminer en toute liberté et transparence.

A. H.

Le FFS refuse d'intégrer les instances de l'Assemblée

UNE RÉUNION regroupant le bureau de l'APN et les chefs de groupes parlementaires s'est tenue hier pour le renouvellement des instances de l'Assemblée. Le FFS a réitéré son refus de siéger au sein du bureau de l'APN et d'assurer la présidence de commissions pour exprimer sa contestation quant au fonctionnement de l'institution et pour rester cohérent avec sa participation tactique aux élections législatives de 2012. Le FFS veut aussi, par cette décision, mettre au jour le refus du bureau de l'APN d'un fonctionnement démocratique.

R.N.

Sénat/Bensalah

«La session d'automne promet d'être riche au volet législatif»

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a indiqué hier que la session d'automne «promet d'être riche au volet législatif», à la faveur de pas moins de vingt textes juridiques à soumettre à cette institution. Dans son allocution d'ouverture de la session d'automne, M. Bensalah a précisé que «contrairement à la session de printemps marquée par la dominance du volet politique, la session d'automne promet d'être riche au niveau législatif, en ce sens que près de vingt textes législatifs relatifs notamment aux secteurs des finances, de la justice, du travail et de la sécurité sociale, des transports, du commerce, de la pêche et de la culture, seront soumis au Parlement». A la tête de ces textes, la loi de finances 2015 qui «ponctuera le lancement du plan quinquennal et tracera les grandes lignes du plan de gestion du pays dans ses différentes dimensions pour l'année prochaine, à travers la promulgation de dispositions à même de renforcer le développement, encourager l'investissement, consolider la production nationale et les projets d'infra-

structures programmés et réduire les taux de chômage». Le gouvernement proposera en outre au Parlement un projet de loi de règlement budgétaire pour l'année 2012 qui constitue un des outils de contrôle parlementaire sur l'action du gouvernement. Le calendrier de la session d'automne porte également sur la présentation de la loi relative au secteur des douanes qui «permettra l'introduction d'amendements à la loi en vigueur en imprimant la souplesse requise au secteur du commerce transfrontalier et davantage d'efficacité aux modalités de lutte contre les crimes douaniers», a ajouté le président du Conseil de la nation. La session d'automne connaîtra également la programmation du projet de loi portant création d'un fonds de pension alimentaire au profit des femmes divorcées ayant des enfants mineurs à charge, initié par le président de la République, outre la loi relative à la protection de l'enfant constituant un cadre juridique «susceptible de combler le vide législatif» dans ce domaine. Quant au projet de loi amendement et complétant le code pénal, il permettra de

faire face à toutes formes de violence contre la femme et sa protection de tout harcèlement. M. Bensalah a ajouté que les travaux de cette session «accorderont un intérêt particulier à la modernisation de la Justice», à la faveur du projet de loi relatif à la signature et la certification électroniques visant à «tirer profit des nouvelles technologies dans le développement de la performance administrative du secteur». L'arsenal juridique du secteur sera également renforcé par une nouvelle loi régissant la profession de commissaire-priseur chargé de diriger la vente aux enchères, qui veillera à réglementer le champ d'activité de certaines professions (notaire, huissier de justice et autres). Outre les projets de loi sus-cités, la session aura à examiner le projet de loi amendement et complétant la loi relative aux assurances sociales, la nouvelle loi relative aux mutualités sociales, le projet de loi relatif aux activités du marché du livre, la loi relative à l'aquaculture, ainsi que le projet de loi relatif aux règles générales applicables à l'importation et à l'exportation de marchandises. Le Conseil de la

nation débattrà du projet de loi amendement et complétant la loi définissant les règles générales relatives à l'aviation civile qui «favorisera l'adaptation aux changements juridiques que connaît le secteur à l'échelle internationale». M. Bensalah a indiqué que «la rentrée politique et sociale se déroulera normalement», citant pour preuves les mesures prises ou celles prévues par le gouvernement, qu'il a qualifiées de «facteurs d'apaisement» en ce qui a trait à la distribution de logements, à la garantie des conditions nécessaires pour la rentrée scolaire ou à la révision de l'article 87 bis. Evoquant la violence, M. Bensalah a indiqué qu'«il s'agit là d'un phénomène inquiétant en recrudescence qui a pris des proportions inquiétantes ces dernières années». Dans ce sens, le président du Conseil de la nation a appelé toutes les composantes de la société à se mobiliser pour lutter contre ce phénomène, exhortant les juridictions compétentes à prendre les mesures coercitives adéquates pour sanctionner les fauteurs.

Samah B.

LA QUESTION DU JOUR

Journalisme de mensonge

suite de la page Une

À la suite de quoi, ils ont demandé à ce qu'une deuxième expertise soit faite par un autre laboratoire – qui ne peut être que celui de la Gendarmerie nationale, entendu que dans le pays il n'en existe que deux en mesure de faire ce genre de travail. Comme les avocats n'en disent rien, on peut penser que les juges ont répondu favorablement à cette requête, et que la deuxième expertise a confirmé la première. Ce qui tend à le prouver aussi, c'est le fait que les avocats de Youcef Ould Dada ont cessé de plaider la véracité de la vidéo, tout en continuant d'invoquer la bonne foi de leur client, qui de la sorte n'aurait fait que «partager» un document élaboré par quelqu'un d'autre, qu'il aurait seulement trouvé sur Internet, et sans savoir qu'il était un faux. Il est clair que pour en venir à cette deuxième position, les avocats ont dû se convaincre que leur premier système de défense n'était pas tenable. Il ne serait pas impossible au demeurant, à en juger par leur pugnacité, qu'ils ne se soient pas contentés d'une deuxième expertise, effectuée par les soins du laboratoire de la Gendarmerie, mais qu'ils se soient arrangés pour connaître l'avis de quelque expert étranger, dont l'oracle serait tombé comme un couperet sur leurs thèses. Ne leur reste plus alors qu'à plaider la clémence sans en avoir l'air. Ce qu'ils ont fait en faisant valoir l'effet d'apaisement qu'un acquittement, ou sinon, une condamnation légère, est censé produire sur une situation locale encore incertaine. Il ne viendrait à l'idée de personne de reprocher aux avocats de faire flèche de tout bois dans l'intérêt de leur client, quand bien même ils sauraient dès le départ qu'il était coupable. Pour ce qui les concerne, ils sont dans leur rôle quand ils disent vrai, mais tout autant dans leur rôle quand ils mentent. Que penser en revanche de journaux (je ne dis pas de journalistes, qui dans les journaux «démocrates» écrivent ce qu'on leur demande d'écrire) qui sont censés informer et qui en fait mentent comme ils respirent ? Dans le cas qui nous occupe, on peut s'en rendre compte sur le fait qu'ils ne disent même pas à leurs lecteurs, qui ne sont pas aussi bêtes qu'ils s'imaginent, que le procès fait à Ould Dada, et qui lui a valu la lourde condamnation de deux ans de prison ferme, n'est pas dû au fait qu'il ait mis en circulation une vidéo mettant en cause des policiers mais de l'avoir fabriquée et mise en circulation. On conviendra que ce n'est pas la même chose. Imaginons que les faits qui lui sont reprochés soient vrais, et que cependant il ait été acquitté. Qui garantit que le cas ne fera pas jurisprudence, et que demain tous les gens malveillants capables de faire ce genre de faux n'y voient pas une incitation à donner la pleine mesure de leur talent en la matière ?

M. H.

L'accord signé avant-hier avec le Comité olympique algérien

Mobilis prolonge son contrat jusqu'aux JO-2020

■ A l'issue d'un contrat signé dans la soirée de lundi, Mobilis et le Comité olympique et sportif algérien (COA) prolongent leur partenariat jusqu'aux Jeux olympiques (JO) de Tokyo-2020.

Par Yasmine Ayadi

Mobilis compte décidément maintenir sa qualité de premier partenaire du sport national. Outre les accords conclus récemment avec la Fédération algérienne de football

(FAF), la Ligue de football professionnel (LFP) ainsi qu'avec plusieurs clubs de football et fédérations telle que l'athlétisme, l'opérateur public de téléphonie prolonge et renforce son partenariat avec le Comité olympique et sportif algérien (COA). Une décision qui intervient après concertation des deux parties, en tenant compte des échéances et événements qui marqueront la scène sportive algérienne à court, moyen et long terme, ainsi que les objectifs que s'est assigné le COA lors des différentes compétitions et rendez-vous sportifs, à échelle nationale et internationale, indique l'opérateur. L'accord a été signé dans la soirée de lundi à l'hôtel Hilton d'Alger, lors d'une cérémonie qui a vu la présence notamment de la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, M^{me} Zohra Derdouri, le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, et le ministre de la Communication Hamid Grine. Dans son allocution, le président-directeur général de Mobilis, Saâd Damma, a remercié le COA et à sa tête son président Mustapha Berraf, pour sa confiance, tout en le félicitant pour le travail énorme accompli sur le terrain. «*Nous sommes fiers d'accompagner le mouvement olympique algérien, avec toutes ses disciplines, jusqu'aux JO-2020, grâce à un nouveau*



Ph. / D. R.

contrat avec le COA qui renforce et élargit notre précédent partenariat qui court jusqu'à 2016», a-t-il annoncé. «*Mobilis est l'entreprise citoyenne qui ne ménagera aucun effort pour répondre et prendre en charge les aspirations de la jeunesse algérienne, ce qui permettra, sans doute, avec tous les efforts fournis par le COA, l'émergence de nouveaux champions qui vont hisser haut le drapeau national*», a ajouté M. Damma. De son côté et à l'issue de l'accord passé entre Mobilis et le COA, le président de l'instance olympique et sportive algérienne a souligné que «*le nouveau contrat liant nos deux parties, dont la dimension et l'aura au plan national et international ne sont plus à présenter, vise à*

renforcer et à élargir le partenariat existant entre le Comité olympique et sportif algérien (COA) et Mobilis et permettra ainsi la prise en charge des aspirations des jeunes talents sportifs algériens et l'émergence de nouveaux champions à même de hisser les couleurs nationales». M. Berraf a mis en exergue les nouvelles actions prévues par le COA, et rentrant dans le cadre de ses missions, comme le trophée annuel du Fairplay dédié à la mémoire du D^r Mohand Amokrane Maouche, premier président du COA et de la FAF, ainsi que le prix annuel des meilleurs sportifs, entraîneur dirigeant, et équipe, sans oublier les journées portes ouvertes sur les valeurs olympiques et la semai-

ne olympique, entre autres. «*La prolongation de la durée du contrat jusqu'à 2020 répond au souci de notre équipe dirigeante que j'ai l'honneur de présider afin d'assurer une stabilité en termes de garantie pour le COA pour mettre en œuvre ses programmes de façon pérenne, dans l'intérêt exclusif de notre sport*», a ajouté le président du COA. Mustapha Berraf a en outre rassuré tous les membres du Mouvement sportif national sur les perspectives d'avenir qui ne souffriront d'aucun manque en terme de soutien, concluant que «*tout cela ne sera possible qu'en étroite collaboration avec le ministère des Sports et Mobilis, notre partenaire privilégié*».

Y. A.

Messahel évoquant la lutte antiterroriste L'Algérie «a initié plusieurs actions en Afrique»

L'ALGÉRIE a initié, depuis une quinzaine d'années, plusieurs actions en Afrique dans le cadre de la lutte antiterroriste et le tarissement du paiement de rançons, a souligné hier à Nairobi le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. «*L'Algérie a été le pays initiateur de la convention africaine de lutte contre le terrorisme qui a été adoptée par le sommet des chefs d'Etat africains lors de la 35^e session tenue en 1999 à Alger*», a indiqué à la presse M. Messahel en marge du sommet du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), consacré au renforcement de la coopération dans la lutte contre le terrorisme. L'Algérie a été aussi derrière le protocole additionnel de la convention africaine de lutte contre le terrorisme adopté en 2004 par les chefs d'Etat africains pour le cadre avec les évolutions en matière de lutte antiterroriste en Afrique, a-t-il rappelé. Il a souligné, également, que parmi les grands acquis de l'UA a été la mise en place, à l'initiative de l'Algérie, du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) dont le siège est à Alger. Le CAERT, chargé d'évaluer la menace terroriste en Afrique et de promouvoir la coopération antiterroriste interafricaine, s'occupe plus particulièrement de conduire des actions de formation, de mener des études, de constituer des bases de données pour la collecte, l'échange et l'analyse d'informations ainsi que d'exercer une fonction de veille et d'alerte en matière de terrorisme. M. Messahel a expliqué que l'Algérie, dans le souci de lutter efficacement contre la menace terroriste, «*s'est attaquée, aussi, aux causes et problèmes de financement du terrorisme*», réaffirmant que l'Algérie «*a toujours refusé*» de payer la rançon pour ne pas donner les moyens et les capacités aux groupes terroristes de continuer à mener des actions.

Yanis G.

Dialogue intermalien

Deuxième phase sous le sceau de l'optimisme

Les participants au dialogue intermalien ont affiché leur optimisme quant au succès des négociations après le lancement de la deuxième phase du processus en vue de trouver une solution durable et négociée à la crise du nord du Mali. La deuxième phase du dialogue inclusif intermalien s'est ouverte lundi à Alger avec la participation notamment des délégations du gouvernement malien et celles des six mouvements politico-militaires signataires de la feuille de route ainsi que des représentants de la société civile. Le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a affirmé à l'ouverture des travaux l'engagement du gouvernement malien à «*participer sérieusement*» aux négociations et à «*mettre en œuvre*» tout accord devant être conclu dans le cadre du processus d'Alger en faveur d'une solution durable à la crise du nord du Mali. M. Diop a souhaité que «*la page des souffrances vécues par le peuple malien pendant une longue période de son histoire soit tournée*». Le ministre malien de la Réconciliation, Zahabi Ould Sidi Mohamed, présent à Alger, s'est également montré très optimiste quant au succès des négociations pour réaliser la paix et la stabilité qui sont «*indispensables non seulement pour le peuple*

malien, mais aussi pour les pays voisins». Même optimisme affiché chez les mouvements politico-militaires du Nord-Mali qui ont exprimé leur souhait de voir la deuxième phase du dialogue aboutir avec l'aide de l'Algérie à la paix à travers une solution pacifique à la crise. Le représentant de la délégation de la Coordination des mouvements politico-militaires de l'Azawad (MNL A - HCUA - MAA), Si Mohamed al-Moulood Ramdan, a affirmé que les trois mouvements sont venus à Alger avec de «*bonnes intentions*» pour parvenir à la «*paix*». Pour sa part, le secrétaire général adjoint du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), Abdallah Ould Mohamed, a exprimé son souhait que la deuxième phase du dialogue intermalien soit une initiative de «*bon augure*». De son côté, le président de la coalition du peuple pour l'Azawad (CPA), Ibrahim Mohamed Salah, a estimé que les négociations de la seconde phase seront «*constructives*», appelant les autres parties à œuvrer pour sortir de la rencontre avec un accord. Le premier vice-président de la Coordination des mouvements et forces patriotiques des résistances (CM-FPR), Hama Aba Cissé, a exprimé, quant à lui, sa confiance en l'Algérie qui est, a-t-

il dit «*notre partenaire le plus proche et notre voisin et frère pour arriver à une solution*».

Engagement à parvenir à un accord

«*Cette phase constitue un rendez-vous avec l'histoire qui n'a pas toujours été clémente. Mais nous avons l'opportunité d'ouvrir un nouveau chapitre*», a affirmé le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, représentant de l'Algérie et en qualité de chef de file de la médiation. «*Toute l'équipe de médiation et les parties maliennes travaillent pour mener à bien cette exaltante mission de l'édification de la paix et la promotion de la sécurité*», a souligné M. Lamamra. Le représentant spécial de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) au Mali, Aboudou Touri Cheaka, a affirmé que les rencontres parallèles qui ont eu lieu jusqu'ici «*prouvent que tout le monde ont des attentes plutôt positives, car il est temps d'aller vers la paix*». «*Je pense que les conditions sont aujourd'hui réunies pour la signature d'un accord définitif*», a déclaré de son côté le haut représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, Pierre Buyoya. Pour sa part, le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Albert Gérard Bert

Koenders, a dit avoir constaté au niveau des groupes armés et du gouvernement «*une volonté d'aller de l'avant*», ajoutant que la deuxième phase du dialogue est un pas en avant pour le Mali d'aller vers «*quelque chose d'extrêmement important pour la région, mais aussi pour la communauté internationale et pour le Conseil de sécurité*». La phase initiale du dialogue intermalien, qui avait eu lieu du 17 au 24 juillet à Alger, avait été couronnée par la signature de deux documents comportant «*la feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Alger*» et une «*Déclaration de cessation des hostilités*» entre le gouvernement du Mali et six mouvements politico-militaires du nord de ce pays. Outre les représentants du gouvernement malien, les six mouvements signataires des deux documents sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des mouvements et fronts patriotiques de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL A), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

Ahmed L.

Des centaines de projets approuvés par la tutelle

Est-ce suffisant pour redorer le blason du tourisme algérien ?

■ *Malgré les nombreuses politiques de développement du tourisme, le secteur ne parvient pas à trouver grâce aux yeux des touristes dans le monde. Il existe d'énormes obstacles à la croissance de cette activité économique, comme le manque d'infrastructures hôtelières...*

Par Meriem Benchaouia

L'Algérie est de toute évidence un pays touristique pour peu qu'on arrête de nous tarabuster de fausses promesses. La beauté du paysage ne suffit pas, on doit apprendre à utiliser cet atout sans quoi le tourisme restera au point mort. Malgré les nombreuses politiques de développement du tourisme, le secteur ne parvient pas à trouver grâce aux yeux des touristes dans le monde. Il existe d'énormes obstacles à la croissance de l'industrie du tourisme qui demeurent, comme le manque d'infrastructures hôtelières. Laissée à l'abandon depuis des années, l'hôtellerie vient juste de ressusciter l'intérêt du ministère qui vient de valider une centaine de projets. Un total de 793 projets touristiques, en majorité des hôtels, ont été approuvés, dont 125 durant les huit derniers mois, a indiqué à Alger la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, selon laquelle ces projets représentent un investissement prévisionnel de 130 milliards de DA. Sur ces 793 projets approuvés par la commission technique du ministère ces deux dernières années, 30 ont été réalisés, 367 sont en cours de réali-

Nouria Zerhouni, ministre du Tourisme



Ph/E. Soraya/J. A.

sation en milieu urbain, 90 sont à l'arrêt et 200 autres sont au stade de la demande du permis de construire, a précisé M^{me} Zerhouni. «La réalisation de tous les projets approuvés permettra de disposer de 100 000 lits et de créer 41 000 postes d'emploi supplémentaires à l'horizon de 2030», a-t-elle souligné, rappelant que les capacités d'accueil du secteur hôtelier national sont de 99 000 lits, soit un «grand défi-

cit». Dans ce secteur, la politique nationale de développement repose sur le Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) qui définit au niveau local les zones d'expansion touristique (ZET), dont l'émergence repose sur le Plan d'aménagement touristique (PAT), a noté M^{me} Zerhouni. Dix-sept wilayas sur 48 disposent de leur SDAT alors que 15 ZET sur 205 ont vu leurs plans d'aménagement approuvés,

selon la ministre. «Le secteur du tourisme connaît une nouvelle dynamique. Au ministère, qui reçoit en moyenne cinq projets par jour, nous travaillons à faciliter les démarches administratives afin que les investisseurs, en majorité des nationaux, puissent réaliser leurs projets dans les meilleurs délais possibles», a-t-elle affirmé. A Zéralda, au siège de l'Agence nationale de développement du tourisme (ANTD),

qui est l'instrument de la mise en œuvre de la politique touristique du gouvernement, M^{me} Zerhouni a reçu des explications sur les actions projetées pour mettre à niveau les 15 ZET classées, y compris les opérations d'expropriation, d'indemnisation et de viabilisation des terrains. «Le secteur du tourisme connaît un grand déficit en infrastructures. Pour le résorber, il faut l'implication des investisseurs privés qui demandent à ce qu'on leur affecte des terrains afin de réaliser leurs projets. La mise à niveau des ZET doit répondre à cette attente», a indiqué la ministre. M^{me} Zerhouni, qui a été également reçue à l'Agence nationale de l'artisanat (ANART), toujours à Zéralda, a estimé en substance que la 19^e édition du Salon international de l'artisanat, qui aura lieu du 4 au 12 novembre à la Safex (Alger), constituait une opportunité pour les artisans de faire valoir leurs produits et de participer au développement du tourisme. Résorber le problème du développement touristique en Algérie revient essentiellement à résoudre l'équation des investissements hôteliers d'abord avant d'aborder les autres facteurs du transport aérien, routier, et enfin de sécurité. **M.B.**

Fièvre aphteuse

Les marchés à bestiaux «seront rouverts prochainement»

Les marchés à bestiaux seront rouverts la semaine prochaine après plus d'un mois de fermeture suite à la détection des premiers foyers de fièvre aphteuse dans l'est du pays, a annoncé hier le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri. «Les marchés à bestiaux seront rouverts la semaine prochaine, c'est-à-dire lorsque toutes les conditions d'organisation rigoureuse de ces marchés seront réunies», a déclaré le ministre, en marge de l'ouverture de la session d'automne du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale. Les walis et les services agricoles ont reçu instruction de procéder à la désinfection de tous les marchés avant leur réouverture en prévision de la fête de l'Aid El Kebir, selon le ministre. Au niveau du secteur du Commerce, une réunion se tiendra prochainement pour débattre de l'organisation des marchés à bestiaux qui connaissent une organisation anarchique, a révélé, pour sa part le ministre du Commerce, Amara Benyounés. Fin juillet, les pouvoirs publics ont décidé de fermer les marchés à bestiaux pour cantonner la maladie de la fièvre aphteuse suite à la détection d'un foyer

dans la commune de Bir El Aarch à Sétif, dans l'est du pays. Il s'agissait alors du premier foyer de cette maladie virale qui touche les bovins. La maladie s'est vite propagée pour toucher, à ce jour, plus de 20 wilayas de l'est, du centre et de l'ouest du pays. «Nous pensons que la situation tend vers la stabilisation. Techniquement, le virus a une période de vie déterminée, pour peu que le virus ne réapparaisse plus», a souligné toutefois M. Nouri. Il a estimé que les pertes économiques dues à cette épizootie étaient «très minimales» par rapport à celles enregistrées dans les autres pays touchés par cette maladie comme la Grande-Bretagne qui a perdu plus de quatre millions de têtes en 2001. Depuis l'apparition de la fièvre aphteuse, environ 5 500 bovins ont fait l'objet d'un abattage sanitaire alors que 1 000 têtes ont été déclarées mortes, selon le ministre. «Il faut noter que plus de 60 pays souffrent de cette maladie», a-t-il dit. M. Nouri a rappelé également que «la catastrophe aurait pu être plus grave si ce n'était le travail de prévention qui a été mené dès la déclaration de cette maladie en Tunisie. Plus de 1,6 million de têtes ont été vaccinées à ce jour en Algérie». Concernant l'opération d'indemnisation des

éleveurs, le ministre a indiqué que son secteur avait décentralisé le dispositif de remboursement afin qu'il soit le plus proche possible des localités touchées. L'Etat a déjà mobilisé des enveloppes financières au niveau de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), alors que le recensement des éleveurs concernés se poursuit, d'après M. Nouri.

18 foyers de fièvre aphteuse détectés dans la wilaya d'Alger

Dix-huit foyers de fièvre aphteuse ont été détectés dans la wilaya d'Alger depuis l'apparition des premiers cas en juillet dernier, a déclaré hier Yousfi Abdelhalim, inspecteur vétérinaire à la wilaya, indiquant que 5 346 têtes bovines avaient été vaccinées. Depuis l'apparition des premiers cas en juillet dernier, 18 foyers de fièvre aphteuse ont été détectés dans la wilaya d'Alger répartis sur 12 communes : Chéraga, Souidania, Ain Benian, Rouiba, Saoula, Sidi Moussa, Mahalma, Bordj El Kiffan, Douéra, Tessala el Merdja, Reghaia et Rahmania. 164 têtes bovines sont porteuses du virus de la fièvre aphteuse, a-t-il fait savoir, précisant que 334 têtes ont fait l'objet d'un

abattage dans la wilaya d'Alger. La vaccination des 11 000 têtes bovines que compte la wilaya d'Alger a pris fin, sachant que l'opération avait été lancée en mars dernier. Pour sa part, le directeur des services agricoles de la wilaya d'Alger, Labidi Hamdaoui, a rappelé que 28 dossiers sont actuellement en cours d'étude pour indemniser les éleveurs touchés par la fièvre aphteuse. L'opération a été lancée en début de semaine. Un éleveur de la commune de Chéraga a bénéficié d'un montant de 1,3 million de DA, en attendant la régularisation de la situation des autres éleveurs. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri, avait donné la semaine dernière à Mostaganem le coup d'envoi de la première opération d'indemnisation des éleveurs dont le cheptel bovin a été touché par la fièvre aphteuse, soulignant que la remise de titres de paiement à ces éleveurs vise à les reconforter et leur permettre de reprendre leur activité. Il a insisté sur le respect des mesures préventives et la campagne de vaccination, indiquant que 10 000 vétérinaires publics et privés sont mobilisés pour cette opération de vaccination.

Halim Y.

Fédérations nationales de l'UGTA

L'avant-projet du code du travail en débat aujourd'hui

L'AVANT-PROJET du code du travail sera débattu aujourd'hui à Alger, lors d'une réunion qui regroupera les 30 fédérations nationales de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a-t-on appris hier auprès de la Centrale syndicale. La réunion se tiendra au siège de l'UGTA (Maison du peuple, place du 1^{er} Mai) et permettra, notamment, aux représentants de l'ensemble des travailleurs de discuter du contenu de l'avant-projet de code du travail et d'émettre des propositions et suggestions, a expliqué à l'APS le secrétaire national, chargé des relations publiques à l'UGTA, H'med Guettiche. La réunion d'une journée vise, entre autres, à faire connaître le contenu et les nouvelles dispositions de l'avant-projet de code du travail, dont le chapitre relatif à l'abrogation de l'article 87 bis sur la définition du salaire national minimum garanti (SNMG), a-t-il ajouté.

Dalil Y.

Stagnation du PIB suisse au deuxième trimestre La balance commerciale des biens et services en repli

LE PRODUIT intérieur brut (PIB) de la Suisse a stagné au deuxième trimestre par rapport au premier, selon des chiffres publiés hier par le secrétariat d'Etat à l'Economie (Seco) à Berne. Par rapport à la même période de 2013, le PIB a augmenté de 0,6% au deuxième trimestre 2014. Au deuxième trimestre, la consommation privée a enregistré des impulsions positives, indique le Seco, alors que la balance commerciale des biens et services a été en repli. Au premier trimestre, la croissance de l'économie suisse avait affiché un taux de 0,5% par rapport au quatrième trimestre 2013. Sur douze mois, elle s'était inscrite à 2%. Dans un entretien publié dimanche dernier par la NZZ am Sonntag, le président de la Banque nationale suisse (BNS), Thomas Jordan, avait estimé que l'environnement économique de la Suisse s'est «*clairement détérioré*». «*Les risques macroéconomiques sont devenus plus importants au cours des dernières semaines*», avait-il souligné. En juin dernier, lors de sa réunion trimestrielle de politique monétaire, la BNS avait dit s'attendre à une croissance du PIB de la Suisse d'environ 2% cette année. Sa prochaine réunion se tiendra le 18 septembre.

Riyad E.

Espagne Hausse du chômage à 4,43 millions

LE CHÔMAGE en Espagne a enregistré une légère hausse au mois d'août, pour la première fois depuis février, ce qui porte à presque 4,43 millions le nombre de demandeurs d'emploi, a indiqué hier le ministère de l'Emploi. Le mois d'août, correspondant à la fin des embauches saisonnières, est traditionnellement mauvais pour l'emploi en Espagne. Le taux de chômage a toujours progressé sur cette période depuis 2000, à l'exception de l'an dernier. L'Espagne comptait fin août 4 427 930 chômeurs, soit 8 070 de plus que le mois précédent, précise le ministère. En glissement annuel, le nombre de demandeurs d'emploi a en revanche diminué de 270 853, selon le ministère.

L'Espagne compte deux méthodes de calcul différentes pour le chômage. Le ministère de l'Emploi, qui recense les personnes inscrites comme chômeurs sur les listes du service public pour l'emploi, recensait précisément fin juillet 4 419 860 demandeurs d'emploi. L'Institut national de la statistique (INE), qui comptabilise celles recherchant activement un emploi, dont les données font référence, en dénombrait 5,5 millions à fin juin. Le taux de chômage est ainsi repassé au deuxième trimestre sous la barre symbolique des 25%, à 24,7%. La quatrième économie de la zone euro a connu un coup d'accélérateur au deuxième trimestre, avec une hausse de 0,6% de son produit intérieur brut (PIB) comparé au précédent, après 0,4% au premier trimestre. Ceci a été possible grâce à la reprise de la consommation des ménages et des investissements des entreprises, tandis que les exportations ont diminué.

L.F.

Coopération algéro-tunisienne

Des projets pour approvisionner les villes frontalières en gaz

■ Il y a eu des discussions axées autour de la coopération dans les domaines du gaz et du pétrole ainsi que dans les énergies renouvelables.



Ph/D. R.

Par Mehdi O.

Plusieurs projets de coopération dans le domaine de l'énergie sont en cours de concrétisation entre l'Algérie et la Tunisie, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, à l'issue d'une rencontre avec son homologue tunisien, Kamal Benaceur. «*Nous avons discuté des dossiers intéressants les deux pays dans le domaine*

de l'énergie et des projets d'approvisionnement des villes frontalières en gaz butane et en gaz naturel, notamment au profit de certaines villes comme Sakiet Sidi Youcef», a souligné le ministre dans une déclaration à l'APS. «*J'espère que ce projet sera réalisé dans les plus brefs délais*», a souhaité le ministre, qui a fait état du renforcement des relations dans le domaine de l'électricité avec la réalisation d'une ligne électrique de 400 KV. Evoquant, par

ailleurs, la société mixte opérant dans la prospection des hydrocarbures en Tunisie et en Algérie, «*Numhyd*», M. Yousfi a affiché son souhait que cette joint-venture réalise de «*bons résultats*». De son côté, le ministre tunisien de l'Industrie, de l'Energie et des Mines a affirmé que sa rencontre avec M. Yousfi et la séance de travail entre les responsables des deux pays ont permis «*un échange de points de vue sur les projets dans le domaine de*

l'énergie». «*Il y a eu des discussions axées autour de la coopération dans les domaines du gaz et du pétrole ainsi que dans les énergies renouvelables*», a-t-il précisé. Le ministre tunisien, qui effectue une visite de trois jours en Algérie, devra s'entretenir avec Abdesslam Bouchouareb et Amara Benyounés, respectivement ministres de l'Industrie et des Mines et du Commerce.

M. O. /APS

Explorer de nouvelles opportunités d'investissement

Forum économique sur l'Algérie le 15 septembre à Hambourg

Un forum économique sur l'Algérie se tiendra les 15 et 16 septembre à Hambourg (Allemagne) en vue d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement entre l'Algérie et l'Allemagne notamment dans les domaines de l'énergie et de l'industrie. Initiée par l'Association arabo-euroméditerranéenne pour la coopération économique (EMA) en collaboration avec l'ambas-

sade d'Algérie à Berlin, cette rencontre sera une occasion pour les décideurs et chefs d'entreprises afin de nouer des relations de partenariat, selon les organisateurs. A cette occasion, des communications portant essentiellement sur les opportunités d'investissement dans différents secteurs en Algérie seront présentées. Il est prévu aussi des rencontres d'affaires bilatérales (B2B) entre les

hommes d'affaires algériens et allemands. Seront présents à cette rencontre d'affaires des chefs d'entreprises algériens et allemands, des décideurs et responsables de différentes institutions économiques des deux pays ainsi que d'organisations internationales. L'Algérie sera représentée notamment par l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), la Chambre algérienne

du Commerce et d'industrie (CACI). Des dirigeants et représentants de filiales d'entreprises allemandes présentes en Algérie et en Afrique du Nord, dont Knauf qui opère dans les matériaux de construction, Solarlite CSP Technology, REW Dea AG ainsi que de la Chambre de commerce algéro-allemande (AHK) devront participer à ce forum.

Youcef G.

Echanges européens

L'euro baisse face au dollar

L'euro baissait à un nouveau plus bas en un an face au dollar mardi, après le recul des prix à la production industrielle en zone euro en juillet, sur fond de spéculations persistantes sur l'annonce jeudi de nouvelles mesures de relance monétaire dans la région. La monnaie européenne valait 1,3119 dollar en fin de matinée, contre 1,3129 dollar lundi soir. Elle progressait face à la monnaie nipponne, à 137,61 yens contre 137,00 yens la veille au soir, ainsi que le dollar, qui s'échangeait à 104,89 yens, contre 104,35 yens. L'euro était mis sous pression mardi par l'annonce du recul de 0,1% des prix à la production indus-

trielle dans la zone euro en juillet par rapport à juin, où ils avaient progressé de 0,2%, une baisse due au recul des prix dans le secteur de l'énergie. La devise européenne souffrait déjà de la désaffection des cambistes depuis l'annonce la semaine dernière d'un nouveau ralentissement de l'inflation en zone euro en août, des chiffres qui ont semblé renforcer la menace d'une spirale déflationniste au sein de l'Union monétaire. Cette évolution pourrait inciter la Banque centrale européenne à décider jeudi de nouvelles mesures afin de stimuler l'activité économique, une éventualité abordée la semaine dernière par

son président Mario Draghi, estimaient des analystes. Une telle action, qui équivaldrait à injecter des liquidités dans le système financier de l'Union monétaire pour stimuler l'activité économique, aurait pour effet collatéral de diluer la valeur de l'euro. Dans l'ensemble, «*les investisseurs devraient continuer à opérer avec prudence avant les décisions de politique monétaire de jeudi*», prévenait un analyste chez Spreadex. Par ailleurs, l'escalade des tensions entre l'Ukraine et la Russie pousse les investisseurs à se détourner des actifs jugés les plus risqués, comme l'euro, pour privilégier le dollar et le yen. En outre, les

volumes d'échanges devraient se reprendre, après être restés faibles lundi en l'absence des cambistes américains du fait d'un jour férié pour la fête du travail aux Etats-Unis. De son côté, la livre britannique baissait face à l'euro, à 79,31 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,6539 dollar pour une livre. La devise suisse se stabilisait face à la monnaie unique européenne, à 1,2079 franc suisse pour un euro, et baissait face au dollar, à 0,9207 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1 276,07 dollars, contre 1 286,50 dollars lundi soir.

B.N.

Tizi-Ouzou

Formations aux métiers de l'artisanat et du bâtiment

■ La nouveauté pour cette session de septembre consiste en l'affectation de 1 155 postes de formation aux jeunes dont le niveau d'enseignement est inférieur à la 4^e année moyenne, pour l'obtention d'un métier dans les domaines de l'artisanat et du bâtiment.

Par Amar B./APS

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans la wilaya de Tizi-Ouzou dispose, pour la prochaine rentrée, d'une offre globale de 12 725 postes de formation, tous modes confondus, a indiqué le responsable du secteur. La formation sanctionnée par un diplôme est nantie par 3 930 postes en mode résidentiel, ventilés sur 65 spécialités relevant de 12 branches professionnelles, a précisé Arab Abdenacer. Sur ce nombre, le

secteur a été destinataire de 200 postes pour la formation passerelle, réservés aux diplômés désireux approfondir leur formation. Le reste des postes en mode résidentiel est consacré aux primo-demandeurs de formation. La formation qualifiante, validée par la délivrance d'une attestation au stagiaire, est dotée d'un total de 1 405 postes, dont 660 pour les sans-niveau auxquels est proposée une formation dans les métiers du bâtiment et de l'agriculture, 630 pour les femmes au foyer et 115 pour le dispositif alphabétisation-qualification.

La nouveauté pour cette session de septembre consiste, tel que signalé par le directeur du secteur, en l'affectation de 1 155 postes de formation aux jeunes dont le niveau d'enseignement est inférieur à la 4^e année moyenne, pour l'obtention d'un métier dans les domaines de l'artisanat et du bâtiment.

Cette année, la nomenclature de formation a été enrichie par l'ouverture de quatre nouvelles spécialités, à savoir la menuiserie maritime à Azeffoune, la mécanique et réglage des équipements textiles, conduite et entretien des engins de chantier, et mécanique et réglage filature.

«Ces nouvelles spécialités ont été introduites sur la base des besoins exprimés par les secteurs utilisateurs, dans le cadre de la poursuite d'une démarche



Rh. DR

visant à adapter les offres de formation avec les besoins du marché de l'emploi», a souligné M. Arab.

Pour l'offre de formation selon le mode d'apprentissage, il a été dégagé, pour cette rentrée, 6 135 postes, représentant un taux d'environ 60% de l'offre globale. «La tendance pour la formation par apprentissage est de plus en plus prononcée dans la wilaya durant ces dernières années, eu égard aux avantages comparatifs qu'elle offre aux stagiaires, notamment la possibilité de leur recrutement direct à la fin du stage», a estimé le directeur du secteur. «L'autre fait notable consiste en ce que les filles sont

de plus en plus nombreuses à opter pour une formation par apprentissage, rivalisant ainsi avec leurs camarades garçons qui en détenaient le monopole jusque-là», a-t-il fait observer. L'opération des inscriptions, lancée le 15 mai dernier pour se poursuivre jusqu'au 21 septembre courant, s'est soldée, jusqu'à jeudi dernier, par le recueil de 1 160 inscriptions au niveau des établissements du secteur, qui dispose de 31 CFPA, 10 annexes et 4 instituts spécialisés de la formation et de l'enseignement professionnels. L'encadrement pédagogique des stagiaires est assuré par 725 enseignants. A.B./APS

El-Oued

De nouvelles spécialités pour la prochaine session

Cinq nouvelles spécialités sont prévues pour la prochaine session de la formation professionnelle (septembre 2014) à El-Oued, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Il s'agit de nouvelles spécialités

réparties sur trois niveaux de formation, à savoir dessinateur-projeteur en architecture, dessinateur-projeteur en béton armé, installation sanitaire (plomberie), électricité industrielle et assistant de bibliothèque et archiviste, a précisé le directeur du secteur, Belgacem Ghaskili.

Ces spécialités, notamment celles concernant le bâtiment, la gestion des bibliothèques et des centres d'archives, visent à améliorer les capacités professionnelles de la main-d'œuvre locale et répondre aux exigences du marché de l'emploi dans cette région, a indiqué le directeur de wilaya du secteur. Elles ont été sélectionnées par le secteur de la Formation professionnelle, en coordination avec les divers secteurs et administrations publics, afin de combler le déficit en main-d'œuvre qualifiée dans la wilaya, a-t-il ajouté.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'application des orientations du ministère de tutelle, concernant la mise en œuvre de l'instruction du Premier ministre relative à la gestion de l'emploi dans les wilayas du Sud, a-t-il dit.

Le secteur a initié, depuis la session de septembre 2013, des formations dans des filières liées notamment aux activités de l'agriculture et du tourisme, dans l'objectif de répondre aux besoins du marché local de l'emploi, a-t-on signalé.

Samir N.

Relizane

Ouverture de neuf nouveaux établissements scolaires

Neuf nouveaux établissements, dont quatre lycées, seront ouverts à la prochaine rentrée scolaire dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris auprès de la direction de l'éducation.

Il s'agit de deux lycées d'une capacité d'accueil de 800 places avec 200 places en demi-pension chacun et qui seront ouverts dans les communes de Beni Derguene et Beni Zentis. Deux autres lycées de 1 000 places chacun ouvriront leurs portes dans la commune de Ain Tarik et de hai «En-nasr», outre un CEM à Yellel et quatre groupes scolaires à Yellel, Zemmoura, Mazouna et Relizane. Une école qui a été fermée à cause du faible nombre d'élèves sera rouverte

au nouveau pôle urbain de Bendaoud, dans la périphérie du chef-lieu de wilaya, pour contribuer à réduire le taux d'occupation des classes.

L'encadrement sera renforcé par le recrutement de 660 enseignants qui ont bénéficié récemment d'une formation, a ajouté le chef de service programmation et suivi à la direction de l'éducation, Larbi Mehdaoui.

Par ailleurs, plus de 60 000 élèves bénéficieront de la prime scolaire et plus de 80 000 de manuels scolaires gratuits. La rentrée scolaire dans la wilaya de Relizane verra l'accueil de plus de 187 000 élèves des trois cycles répartis sur 611 établissements scolaires.

Kader T.

Tlemcen

Saisie de carburant dans la bande frontalière

Les douaniers ont mis en échec, la semaine dernière à Tlemcen, plusieurs tentatives de contrebande de carburants (au total 4 445 litres), a-t-on appris dans un communiqué de la direction régionale des douanes de Tlemcen qui a précisé que les quantités de carburant ont été saisies lors de barages et de patrouilles de contrôle de la bande frontalière effectuées dans plusieurs zones de la wilaya. Les saisies de ces quantités de carburants, condi-

tionnées dans 161 bidons en plastique et transportés à dos de baudets, ont été opérées par les agents des douanes des postes de surveillance d'«El Assa» et «Biro», de la brigade de Boukanoun et des brigades mobiles de Maghnia et Tlemcen, a-t-on indiqué, ajoutant que la valeur de la marchandise saisie et des moyens de transport utilisés est estimée à 84 120 DA et l'amende douanière à 710 690 DA.

R.R.

Constantine Un budget pour la réhabilitation des crèches

UNE ENVELOPPE financière de 60 millions de dinars a été allouée dernièrement par l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine pour la réhabilitation de 2 crèches, à savoir les crèches Massika-Benzizi, à Sidi Mabrouk, et Rachi-Fatima, à la cité Filali, dont chacune d'elle accueille 130 enfants (âgés de 6 mois à 4 ans), a indiqué le vice-président de l'APC chargé des réalisations et de l'urbanisme, Rafik Boutaghane. Le montant destiné à cette opération est puisé du budget complémentaire de la commune, a ajouté la même source. Englobant les travaux de restauration et les équipements, cette opération vise à garantir de meilleures conditions d'accueil, a soutenu le même élu, soulignant que les cahiers des charges sont «en cours d'élaboration» et que les travaux seront entamés «d'ici deux ou trois mois».

H.L.

Biskra

Plan de sécurité routière au profit des écoliers

LES SERVICES de sûreté de la wilaya de Biskra ont mis au point un plan de sécurité routière au profit des écoliers en prévision de la rentrée scolaire, a-t-on appris lundi auprès des services de police, précisant que ce plan vise à protéger les écoliers fréquentant l'ensemble des établissements scolaires et à les extirper des dangers de la route, en particulier dans le voisinage des écoles. Des éléments de l'ordre public seront en faction à proximité des établissements scolaires, notamment ceux situés dans des zones à grande circulation, afin d'aider les élèves à traverser la chaussée et à veiller au respect de la signalisation horizontale et verticale, a-t-on souligné. Ce plan a été élaboré en collaboration avec l'administration locale et les structures concernées, notamment la direction de l'éducation et les communes.

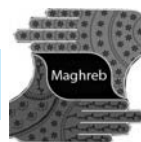
M.A.

Rentrée scolaire

Un nouveau lycée et un collège mis en service

DANS la wilaya de Tizi Ouzou et pour les trois paliers 212 290 élèves sont attendus à la prochaine rentrée des classes fixée pour dimanche prochain. Parmi cet important effectif figurent les 76 000 inscrits en préscolaire. Le chiffre des scolarisés de l'année 2014/2015 est en hausse par rapport aux 210 340 élèves de la précédente année. Le nombre des enseignants est de 14 165, dont 692 qui viennent tout juste de récupérer leur affectation après le stage de formation à l'issue du dernier concours national de recrutement des enseignants. Côté infrastructures, la direction locale de l'éducation compte mettre en service, à l'occasion de cette rentrée, un lycée à Tizi Rached sur les 11 en chantier et un collège à Betrouna.

Hamid M.



Libye

Le gouvernement ne contrôle plus les ministères

■ Le gouvernement démissionnaire libyen, exilé dans l'Est, a reconnu ne plus contrôler les ministères et services de l'Etat à Tripoli.

Par Samir T./ Agence

C'est un aveu d'impuissance cinglant et une nouvelle illustration de la dérive d'un pays livré aux milices armées et incapable de mener à bien le processus de transition politique. Le gouvernement démissionnaire libyen, exilé dans l'Est, a reconnu ne plus contrôler les ministères et services de l'Etat à Tripoli, lundi 1^{er} septembre. Une annonce qui vient confirmer que la capitale est désormais aux mains des miliciens qui ont chassé le 22 août, au prix de violents combats, leurs rivaux, proches du gouvernement démissionnaire, de l'aéroport situé au sud de la ville. Depuis la chute du régime de Kadhafi en 2011 après huit mois de révolte armée, les différentes milices qui l'ont combattu font la loi dans ce pays plongé dans le chaos. Dans un communiqué, le gouvernement provisoire dirigé par Abdallah Al-Theni a



précisé que les milices armées empêchaient, sous la menace, les services de l'Etat de fonctionner dans la capitale. M. Theni, qui avait annoncé jeudi avoir remis sa démission au Parlement élu le 25 juin, a été chargé lundi par cette même Assemblée de former un cabinet restreint, comprenant une cellule de crise. Ces deux institutions siègent dans l'Est, à Tobrouk, pour échapper à la pression des milices armées.

«Les sièges des ministères et des services de l'Etat à Tripoli sont occupés par des miliciens armés qui empêchent les fonctionnaires d'y accéder et menacent leurs responsables», a dit le gouvernement.

Dix soldats tués dans des combats à Benghazi

Dix soldats libyens ont été tués et dix autres blessés dans

des combats avec des insurgés qui tentaient d'avancer vers l'aéroport Benina situé dans le sud-est de Benghazi, la grande ville de l'Est libyen, selon un porte-parole militaire.

«Dix soldats ont été tués et plus de dix autres blessés en repoussant les combattants de la Choura des révolutionnaires de Benghazi (qui comprend des éléments d'Ansar Asharia)», a déclaré le porte-parole des

forces spéciales de l'armée régulière, le général Miloud al-Zawi.

Les insurgés voulaient, selon lui, avancer en direction de l'aéroport Benina qui comprend à la fois un aéroport civil et une base aérienne.

«L'armée a repoussé l'attaque avec le soutien de l'armée de l'air qui a bombardé la colonne des insurgés», a-t-il ajouté.

«La situation est sous contrôle et l'armée va tenter de reprendre, dans les jours qui viennent, les camps qui ont été pris par les insurgés», a-t-il assuré.

S. T./Agence

Tunisie

Tentative d'assassinat d'un député

Le ministère de l'Intérieur a confirmé la tentative d'assassinat ayant ciblé, lundi soir, le député à l'Assemblée nationale constituante, Mohamed Ali Nasri.

Dans un communiqué rendu public hier, le ministère de l'Intérieur a fait savoir que des terroristes, en provenance de Jebel Saloum, dans le gouvernorat de Kasserine, ont tenté d'entrer par infraction dans la maison du député et de l'assassiner, mais qu'ils ont échoué.

Selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur, le député Mohamed Ali Nasri a été pris pour cible à son domicile par six terroristes qui sont descendus de Jebel Saloum, qui est proche

de la cité Ezzouhour où réside le député de Nidaa Tounes. Selon des témoignages, des individus armés ont pénétré, dans la nuit de lundi, dans la maison du député, située à la cité Ezzouhour, et quatre coups de feu ont été ensuite entendus. Mohamed Ali Nasri a réussi à s'échapper en sautant du 2^e étage de sa maison, ce qui lui a causé des blessures à la jambe. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital régional de Kasserine pour recevoir les premiers soins.

Selon une radio privée, l'intéressé a révélé qu'il est rentré à son domicile vers 22h00 et qu'il a entendu des coups violents sur sa porte. Ayant ouvert, il s'est

retrouvé face à face avec trois personnes cagoulées et armées. Ayant réalisé le danger, il a aussitôt refermé la porte et sauté du 2^e étage pour se trouver dans la cour de la maison de l'un de ses voisins. Des coups de feu ont retenti pendant quelques minutes, avant que les voisins n'interviennent pour le transporter à l'hôpital. Dans sa fuite, il s'est brisé une jambe et a ensuite été hospitalisé.

Cette tentative d'assassinat souligne l'instabilité qui se prolonge en Tunisie, berceau du mouvement du «printemps arabe», même si la situation n'est nullement comparable à celle qui prévaut en Libye voisine. Les

forces tunisiennes affrontent notamment les islamistes du groupe Ansar Asharia, émanation d'Al-Qaida, mais aussi des combattants chassés du Mali par l'intervention française. Quinze soldats au moins ont été tués en juillet dans des attaques menées contre des postes de sécurité dans la région de Kasserine.

L'an passé, l'assassinat de deux dirigeants laïcs, Chokri Belaïd en février puis Mohamed Brahmi en juillet, a déclenché une crise politique majeure et contraint les islamistes du parti Ennahda à céder le pouvoir à un gouvernement non partisan.

Rym F. / Agence

Sahara occidental

Le Maroc poursuit ses violations des droits humains

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a affirmé que le régime marocain poursuit ses violations des droits de l'Homme et son blocus imposé aux territoires occupés, a indiqué lundi l'agence de presse sahraouie (SPS).

Dans une lettre adressée au Secrétaire général des Nations

Unies, Ban Ki-moon, le président sahraoui a souligné que le régime marocain tente de dissimuler un crime multiforme : occupation illégale, graves violations des droits de l'Homme, pillage des ressources outre le blocus imposé aux territoires occupés du Sahara occidental. Il a ajouté que «les autorités marocaines poursuivent leur blocus imposé

aux territoires occupés du Sahara occidental et adoptent la politique d'expulsion et d'intimidation à l'encontre les observateurs internationaux indépendants».

Le président Abdelaziz a rappelé le refoulement, vendredi dernier, de l'aéroport d'Al Ayounne occupée, d'une délégation de femmes espagnoles et

d'une autre délégation venue du Pays Basque dont les membres ont été interdits de se rendre à la ville d'Al-Ayounne et contraints d'aller à Agadir (Maroc).

Par ailleurs, des étudiants sahraouis ont été maltraités à l'aéroport de Casablanca puis à celui d'El-Ayounne les 29 et 30 août.

Said K.

Mauritanie Redressement fiscal contre une compagnie d'assurances

LE FISC mauritanien a infligé à la branche locale de la compagnie d'assurances et de réassurances Atlantic

Londongate, un redressement de 250 millions d'ouguiyas, soit 800 000 dollars américains. L'entreprise, objet de ce redressement, est rattachée à un grand groupe d'affaires mauritanien présent dans plusieurs secteurs d'activités en Mauritanie. Il s'agit notamment du domaine du transit, avec une position de leader depuis plusieurs dizaines d'années, à travers la Société générale de consignation et d'entreprise maritimes (Sogeco). Ce qui a valu à cette dernière la représentation du groupe Bolloré en Mauritanie. Au cours des dernières semaines, des contrats conclus entre cette entreprise et des compagnies minières (Tasist, Mcm) ont fait l'objet d'une résiliation, note le Forum national pour la démocratie et l'unité (Fndu), vaste rassemblement des partis de l'opposition, d'organisations de la société civile, de centrales syndicales et de personnalités indépendantes.

Le Fndu rappelle également «la résiliation, il y a quelques mois, d'un permis de prospection et d'exploitation d'une mine de fer de la société Bumi pour son association avec le même groupe». Une série de constats sur la base desquels le collectif de l'opposition mauritanienne dénonce «une instrumentalisation de l'administration fiscale à des fins de discrimination, de népotisme et de pression politique». Les remarques et allégations du Fndu reposent sur l'engagement politique d'Abdel Fattah Ould Abeidna, un des principaux responsables de ce groupe et opposant farouche au pouvoir de Nouakchott.

R. M.



Ukraine

La Russie hausse le ton face à la «menace» de l'Otan

■ La Russie a prévenu hier qu'elle réagirait à la «menace» que constitue le renforcement annoncé de la présence de l'Otan près de ses frontières, accusant les Occidentaux de jouer l'escalade dans la crise ukrainienne.

Par Ali O.

A lors que se multiplient les mises en garde concernant l'éclatement d'un conflit de grande échelle en Europe, le secrétaire-adjoint du Conseil de sécurité russe a annoncé un «ajustement» d'ici à la fin de l'année de la doctrine militaire russe pour prendre en compte l'apparition de nouvelles «menaces».

Mikhaïl Popov a cité les printemps arabes, le conflit en Syrie ainsi que la situation en Ukraine et la réaction occidentale.

«Je n'ai aucun doute sur le fait que le rapprochement de l'infrastructure militaire des pays membres de l'Otan des frontières de notre pays, y compris par l'élargissement du bloc, aura sa place parmi les menaces militaires extérieures», a-t-il assuré, dans un entretien à l'agence Ria-Novosti.

Ces propos font écho aux projets de l'Alliance atlantique d'adopter lors de son sommet de jeudi et vendredi au Royaume-Uni un plan de réactivité (Readiness action plan, RAP), en réponse à l'attitude de la Russie dans la crise ukrainienne, perçue comme une menace directe par certains membres (États baltes, Pologne, Roumanie, Bulgarie).

«Tous les faits témoignent de la volonté des autorités des États-Unis et de l'Otan de poursuivre leur politique de détérioration des relations avec la Russie», a dénoncé Popov.

Le responsable n'a pas précisé quels seraient les contours de la nouvelle doctrine russe mais il a souligné qu'elle devrait prendre en compte l'emploi de groupes radi-



Ph. > D. R.

caux et de compagnies privées de sécurité avec les forces régulières, le rôle croissant de l'information dans les conflits ainsi que le déploiement de systèmes antimissiles.

Kiev et les Occidentaux accusent Moscou depuis le début du conflit, qui a fait près de 2.600 morts en près de cinq mois, de soutenir les séparatistes de l'est de l'Ukraine en leur fournissant armes et combattants.

Mais les accusations d'intervention militaire directe russe - démenties par Moscou - se multiplient ces derniers jours, les Occidentaux estimant qu'elle aurait permis aux

insurgés prorusses de reprendre une partie du territoire entre leur fief de Donetsk et la côte de la mer d'Azov et de mettre fin à la progression des forces loyalistes.

Les Occidentaux «doivent comprendre qu'il n'y a pas de solution militaire. Un dialogue politique pour une solution politique est le chemin le plus sûr», a plaidé le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, déplorant une «situation chaotique et dangereuse» aux conséquences «régionales et mondiales».

Faute de changement de position de Moscou, l'UE a menacé d'introduire dans la semaine de

nouvelles sanctions contre l'économie russe, déjà au bord de la récession.

L'Otan, qui estime que la Russie a déployé plus de 1 000 hommes en territoire ukrainien, compte pouvoir déployer «en quelques jours» des milliers de soldats des armées de l'air, de terre, et de la marine, appuyées par des forces spéciales, selon son secrétaire général, Anders Fogh Rasmussen.

Selon le *New York Times*, l'Alliance atlantique veut mettre sur pied une force de 4 000 hommes capable de répondre en 48 heures, avec le soutien de certains anciens pays du bloc soviétique comme la

Pologne, aux mouvements de troupes russes.

Le rapprochement des ex-républiques soviétiques de l'Otan provoque la colère des autorités russes qui se sont toujours opposées très vivement aux velléités atlantistes de l'Ukraine.

«Pour la Russie, l'Otan occupe une fonction d'épouvantail importante dans la politique intérieure», estime Alexandre Konovalov, directeur de l'Institut des évaluations stratégiques. «La peur de l'Otan est destinée au public: les autorités n'en ont pas peur mais voient la politique de citadelle assiégée comme un moyen de garder le pouvoir», ajoute l'expert, interrogé par l'AFP.

L'Ukraine, qui a relancé son projet d'adhésion à l'Otan, attend une «aide pratique» et des «décisions cruciales» de l'Alliance atlantique à l'issue du sommet mais les analystes relèvent que les options de l'Alliance sont limitées.

Le ministre ukrainien de la Défense, Valéri Guéleteï, a mis en garde lundi contre l'éclatement d'une «grande guerre (...) comme l'Europe n'en a plus connue depuis la Deuxième Guerre mondiale» avec des pertes se comptant «par milliers, voire par dizaines de milliers de morts».

Le Premier ministre polonais, Donald Tusk, désigné à la présidence du Conseil européen, a quant à lui mis en garde lundi contre les dangers d'une guerre «pas seulement dans l'est de l'Ukraine», dans un discours prononcé au cours des cérémonies du 75^e anniversaire de l'agression de l'Allemagne nazie contre la Pologne qui déclencha la Deuxième Guerre mondiale. **A. O.**



Points chauds

Confiscation

Par Fouzia Mahmoudi

A lors que la dernière guerre de Ghaza ne s'est terminée que depuis quelques jours, Israël ne lésine pas sur les moyens pour saboter toute tentative occidentale de relancer le processus de paix que les dirigeants hébreux tentent désespérément d'éviter depuis plusieurs années déjà. Ainsi, les autorités israéliennes ont annoncé cette semaine leur intention d'annexer plus de 400 hectares de terres situées sur des territoires palestiniens en Cisjordanie. Une annonce qui a immédiatement provoqué la stupeur de leur allié américain qui visiblement ne désespèrent pas eux, d'arriver à une solution de paix viable au Proche-Orient. Les États-Unis ont donc rapidement exhorté Israël à annuler cette annexion officiellement décidée en tant que représailles à la mort des trois jeunes israéliens tués par des membres isolés du Hamas. «Cette annonce (...) est contre-productive au regard de l'objectif fixé par Israël de parvenir à une solution négociée à deux États avec les Palestiniens», a estimé un responsable du département d'État américain. «Nous enjoignons le gouvernement israélien à annuler cette décision». «Nous avons clairement fait part depuis longtemps de notre opposition à la poursuite de l'activité de colonisation» par Israël, a ajouté cette source. La France et l'Égypte, qui a accueilli des négociations entre Israéliens et Palestiniens pour décrocher un cessez-le-feu à Ghaza conclu la semaine dernière, ont vivement critiqué l'initiative d'Israël. Paris «condamne» et «appelle les autorités israéliennes à revenir sur leur décision», a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. «Ce n'est pas une décision positive. Elle contrevient aux lois internationales et aura un impact négatif sur le processus de paix», a déclaré de son côté le ministère égyptien des Affaires étrangères au Caire. Des responsables palestiniens ont dénoncé un nouvel affront israélien tandis qu'Amnesty International appelait Israël à «cesser une fois pour toutes» de «confisquer des terres en Cisjordanie». Il s'agit d'une décision qui revient à une confiscation «sans précédent» par son ampleur depuis les années 1980, s'est alarmée l'organisation anticolonisation «La Paix maintenant». Surtout cet acte hostile de l'État d'Israël met à frein aux ambitions américaines et européennes d'arriver à dépasser les traumatismes et blessures de la guerre pour ramener les autorités palestiniennes et israéliennes à la table des négociations. **F. M.**

Somalie

Opération de l'armée américaine contre les shebab

L'armée américaine a mené une opération lundi contre les islamistes shebab en Somalie, a annoncé le porte-parole du Pentagone, le contre-amiral John Kirby.

«Nous sommes en train d'évaluer les résultats de l'opération et nous fournirons davantage d'informations le moment venu», a-t-il ajouté dans un communiqué.

D'autres éléments sur cette opération n'étaient pas disponibles dans l'immédiat.

Cette annonce intervient au lendemain de l'attaque par les insurgés du quartier général et d'une prison des services somaliens de renseignement dans le centre de Mogadiscio.

La police avait mis fin à l'assaut en tuant sept shebab. Trois membres des forces de sécurité et un civil avaient également été tués, selon le ministère de l'Intérieur.

Les shebab ont récemment mené d'autres actions spectaculaires à Mogadiscio, notamment contre le complexe abritant la présidence somalienne et le siège du Parlement.

Les islamistes lancent aussi régulièrement des attaques contre les pays qui participent à la force de l'Union africaine, en particulier contre le Kenya voisin.

Par ailleurs, plus d'un million de personnes survivent dans des conditions proches de la famine

en Somalie, ont estimé hier des experts de l'ONU qui s'attendent à ce que la sécheresse et la faim empirent dans le pays.

Cette évaluation effectuée par l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition (FSNAU) de l'ONU et le Réseau d'alerte précoce de la famine (Fews Net), financé par l'Agence américaine de développement (USAID), intervient trois ans après une terrible famine qui avait tué quelque 260 000 personnes, dont une majorité d'enfants en Somalie.

La FSNAU et Fews Net ont estimé hier dans un rapport que 1 025 000 personnes en Somalie sont classées en niveau «crise» ou «urgence» alimentaires, dernier stade avant celui de «famine» sur son échelle de classification de la faim. Ce nombre a grimpé de 20% en six mois. «L'amélioration et les progrès enregistrés depuis la fin de la famine en 2012 sont en train d'être perdus; de faibles pluies, le conflit, des perturbations dans le commerce et la baisse de l'aide humanitaire ont fait empirer la situation alimentaire», écrivent les deux organismes.

«La malnutrition sévère a augmenté dans de nombreuses parties du pays, particulièrement parmi les enfants», dont plus de 218 000 - soit un enfant de moins de cinq ans sur sept - sont gravement mal-nourris, et «il est pro-

bable que la situation continue de se détériorer», poursuivent la FNSAU et Fews Net.

Les faibles pluies cette année ont eu un impact négatif sur les récoltes et sur le rendement du bétail, provoquant notamment des pénuries de lait dans certaines régions. En outre, si les forces somaliennes, appuyées par la Force de l'Union africaine en Somalie (Amisom) continuent de reprendre des localités aux shebab, les grands axes routiers qui les relient restent sous le contrôle ou la menace des islamistes, perturbant les échanges commerciaux et faisant encore grimper les prix des denrées.

La Somalie est privée de réelle autorité centrale depuis la chute du régime autoritaire du président Siad Barre en 1991 qui a plongé dans le chaos le pays, livré aux milices de chefs de guerre, groupes armés islamistes et gangs criminels.

L'actuel gouvernement somalien, présenté par la communauté internationale comme le meilleur espoir de paix et de retour à un État depuis deux décennies, peine à asseoir son pouvoir au-delà de Mogadiscio et sa périphérie malgré les défaites militaires des shebab, qui laissent dans de nombreuses régions la place à des chefs de guerre tentant d'imposer leur propre autorité.



Pour la première fois en Algérie

Le Cirque Amar anime des spectacles de cascades automobiles

■ Le centre commercial Ardis d'Alger ouvre, à partir d'aujourd'hui, un espace pour les amoureux des sports mécaniques. Il s'agit d'une série de spectacles de cascades automobiles qui seront donnés au parking du centre commercial par la Eurl Cirque Amar. Six pilotes italiens, dix voitures, un camion et un bigfoot de motos animeront ces spectacles qui débiteront ce soir et se poursuivront jusqu'au trente du mois de septembre en cours. Un casting est ouvert cette semaine pour choisir des pilotes algériens pour les shows de ce mois.

Par Abla Selles

«**C'**est la première fois que le cirque Amar anime des spectacles de cascades automobiles mais nos pilotes ont déjà été rodés en Europe avant de venir en Algérie», a déclaré de directeur artistique et technique de la Eurl Cirque Amar, Steve Togni, lors d'une conférence de presse animée hier sur le lieu des spec-

tacles. Organisée par la Eurl Cirque Amar en collaboration avec le centre commercial Ardis (lieu des spectacles) et la Fédération algérienne des sports mécanique, cet événement sera une occasion pour les amoureux de cet art d'assister en direct à ce genre de spectacle. Six pilotes italiens, dix voitures, un camion et un bigfoot des motos sont déjà sur place pour animer ces cascades jusqu'au trente du mois de septembre courant.



Ph. : DR

«Les spectacles pourront être prolongés si une grande affluence du public est enregistrée», a déclaré le responsable artistique et technique. «Ce sont beaucoup plus des démonstrations que des scènes artistiques que le public pourra admirer», ajoute-t-il. A

propos de la participation algérienne lors de ces spectacles, notre interlocuteur précise que «pour le moment, il y a une équipe technique et de sécurité composée d'une trentaine d'Algériens en attendant les résultats des casting des

pilotes». Interrogé sur l'organisation de cet événement uniquement à Alger contrairement aux spectacles des animaux et clowns, Steve Togni déclare que son équipe souhaite aller vers d'autres villes algériennes «mais cela ne peut se produire sauf si on trouve des sponsors». «Les spectacles nous coûtent cher. Un spectacle d'une heure un quart nous coûte trente pneus sans parler d'autres choses qui sont d'une grande complication», ajoute le conférencier.

Le prix du billet s'élève à mille dinars par personne. «Il est dommage que le tarif paraisse élevé, mais nous n'avons pas pu faire moins», conclut le directeur artistique de la Eurl Cirque Amar.

Il est à rappeler que Cirque Amar contribue depuis 2003 à assurer des spectacles en Algérie. Il a sillonné plusieurs villes tout en proposant des shows pour enfants et adultes.

A.S.

Rencontre sur le patrimoine

La réhabilitation de l'archéologie en débat

La nécessité d'une prise en charge urgente et efficace de La Casbah d'Alger et la réhabilitation de l'archéologie et de la recherche scientifique étaient au cœur d'une rencontre organisée lundi à Alger par le ministre de la Culture, Nadia Labidi, avec les professionnels du patrimoine culturel matériel et immatériel.

Organisée à la Bibliothèque nationale, cette rencontre a été l'occasion pour les professionnels du secteur de s'exprimer, à l'instar de l'architecte restaurateur Yacine Ouagni, ancien chef de projet à La Casbah d'Alger qui a déploré l'absence de «vision pour l'après-restauration». Tout en insistant sur l'urgence de s'occuper sérieusement de

ce site, cet expert a relevé les insuffisances des institutions de la Culture en matière d'animation, de gestion et d'exploitation des sites patrimoniaux. Plusieurs architectes et représentants d'associations présents à cette rencontre ont également demandé à la première responsable du secteur une prise en charge rapide, sérieuse et définitive du dossier de La Casbah, tout en insistant sur la nécessité de restaurer toutes les Casbah et Ksours du pays.

Pour sa part Hmida Ben Naoum, chercheur au Centre national de recherche pré-historiques anthropologiques et historiques (Cnrpah), a exposé la nécessité de mettre en place un «objectif commun régi par une poli-

tique du ministère pour la gestion et la préservation du patrimoine culturel».

L'importance donnée à l'archéologie et les mécanismes régissant cette discipline étaient également au cœur des débats avec notamment la proposition de création d'un institut national d'archéologie préventive à même d'accompagner les grands chantiers et aménagements que connaît le pays.

Réhabiliter la discipline au niveau local, ouvrir le champ aux chercheurs et créer des passerelles entre l'université et le ministère de la Culture afin de former et exploiter les compétences nationales, étaient les recommandations essentielles des archéologues participants.

L.B.

Festival lire en fête

Engouement pour les ateliers de soroban à Sétif...

Les ateliers voués à la langue des signes et au soroban, proposés dans le cadre du festival «Lire en fête», ouvert lundi après-midi au parc d'attractions de Sétif, ont suscité un véritable engouement, a-t-on constaté. Des dizaines d'enfants, curieux de découvrir par la méthode soroban (un boulier permettant d'effectuer des opérations de base de l'arithmétique), ont adhéré

à l'atelier proposant, dans une ambiance studieuse, une initiation à cette méthode. La responsable de l'atelier, Fatima Dilmi, a estimé nécessaire d'inculquer aux enfants, à travers des jeux, «l'esprit mathématique», avant de préciser que des études ont prouvé que les enfants initiés au raisonnement logique «développent mieux leur intelligence». Dix wilayas sont conviées au festival

local «Lire en fête» qui se poursuivra jusqu'au 15 du mois en cours, a précisé à l'APS le directeur de la culture, Zitouni Laribi. Plusieurs associations et coopératives culturelles de Sétif, Constantine, Béjaïa, Annaba, Khenchela et Tizi-Ouzou y sont attendues, a précisé le même responsable, faisant part de l'apport du programme «riche et diversifié» proposé aux enfants pour enraciner

l'amour de la lecture et la passion du livre. A côté de l'atelier de lecture, d'autres espaces dédiés au dessin, à la dictée, au conte, à la langue des signes et à l'apprentissage du saint Coran sont également proposés. Un salon du livre, organisé simultanément à la maison de la culture Houari-Boumediene et au parc d'attractions, est également programmé.

F.H.

...Et exposition de livres à Tiaret

Une exposition de livres se tient à la maison de la culture Ali-Maachi de Tiaret, dans le cadre de la quatrième édition de la manifestation «Lire en fête», ouverte lundi par des représentations théâtrales abordant l'importance de la lecture. Cinq maisons d'édition des wilayas d'Alger, Constantine, Sétif, Tiaret et Tizi-Ouzou prennent part à l'exposition du livre où l'engouement est suscité notamment pour les stands réservés au livre scolaire et au livre pour enfants. Le directeur de la culture de la wilaya, Abdelhamid Morsli,

a expliqué cet engouement par le fait que l'exposition coïncide avec l'approche de la rentrée scolaire, estimant que cette manifestation culturelle est bénéfique pour sensibiliser et inciter les élèves à la lecture, favorisée par des sorties des bibliothèques ambulantes à travers les communes de la wilaya. Pour sa part, le directeur des bibliothèques, Abdelkader Benyamina, a rappelé que les bibliothèques ambulantes ont pour rôle de proposer des ouvrages estimés à 948 titres et 3 053 copies, chiffres appelés à augmen-

ter dans les jours à venir, mais aussi faire connaître leurs auteurs, ainsi que les modes d'abonnement à la lecture dans les zones ne disposant pas de bibliothèques. Le programme de la manifestation «Lire en fête», organisée pour dix jours par la direction de la culture, en présence du wali, Mohamed Bousmaha, comporte des ateliers de conte, de lecture, d'informatique et de travaux d'enfants et de concours dont celui du meilleur résumé, dotés de récompenses pour les lauréats.

M.K.

Agenda culturel

Esplanade de la Grande poste (Alger-Centre)

Jusqu'au 6 septembre :

Manifestation «Musée dans la rue», organisée par les 14 musées nationaux d'Algérie, en collaboration avec la direction de la Culture d'Alger et l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre.

Théâtre national

Mahieddine-Bachtarzi

Jusqu'au 8 septembre :

Neuvième édition du Festival national du théâtre professionnel.

Filmathèque Mohamed-Zinet

Jusqu'au 3 septembre :

Journées du film asiatique, organisées par l'ambassade du Japon, en collaboration avec les ambassades de Chine, d'Iran et d'Indonésie.

3 septembre :

Film Water Boys de Shinobu Yaguchi (Japon, 2001).

Coup-franc direct



La presse, ce bouc-émissaire !

Par Anouar M.

Certaines voix se sont élevées après le drame de Tizi Ouzou, pour faire le procès de la presse sportive, qui selon eux, incite les supporters à faire preuve de violence. Ces «accusations» ne sont pas nouvelles puisqu'on les a entendues même chez certains responsables de club qui entretiennent l'amalgame et cachent leur jeu, puisqu'en réalité ils ne veulent pas que certaines vérités soient révélées. Ils mettent tout le monde dans le même sac et pensent que toute la presse est responsable d'une manière ou d'une autre. Ceux-là ne savent pas que les journalistes sportifs tentent tant bien que mal d'exercer leur métier dans un milieu hostile, étant donné qu'eux-mêmes sont victimes de violence parfois. Combien de fois avons-nous entendu qu'un journaliste a été violemment appréhendé par un dirigeant de football qui n'aurait pas aimé un quelconque article qui allait à l'encontre de ses intérêts ? D'autres journalistes ont été carrément empêchés d'entrer dans certains stades et de faire leur travail sans raison valable. La presse est donc présentée comme un bouc-émissaire pour cacher l'incompétence de certains surtout que tout le monde connaît les véritables causes de cette vague de violence et les moyens de la combattre plus sérieusement comme cela se fait ailleurs.

A. M.

EN U 23

Début du stage de l'équipe olympique à Blida

La sélection olympique algérienne de football a entamé dimanche à Blida, son premier stage de préparation sous la conduite du nouveau sélectionneur Pierre-André Schurmann en prévision des qualifications aux Jeux Olympiques, Rio de Janeiro 2016. Les partenaires de Samir Aiboud se sont entraînés dimanche et lundi à l'OPOW Mustapha Tchaker, selon la Fédération algérienne de football (FAF). Trente-quatre (34) joueurs évoluant dans le championnat d'Algérie de Ligues 1 et 2 Mobilis et inter-régions participent à ce regroupement qui prendra fin le 7 septembre. Exemptée du premier tour, la sélection olympique algérienne entamera les éliminatoires des JO-2016 en juin prochain face à un adversaire qui reste à désigner avant de pouvoir éventuellement prendre part au tournoi qualificatif final, prévu à Kinshasa en RD Congo. Le technicien helvétique a été désigné nouvel entraîneur de l'équipe olympique le 14 août dernier avec l'objectif de qualifier l'Algérie aux JO-2016 à Rio de Janeiro (Brésil).

Liste des 34 joueurs convoqués pour ce stage :

Ferhat Zineddine, Mdani Mohamed Amine, Benkhemssa Mohamed, Amrane Mohamed, Bourdim Abderrahmane, Meziane Bentahar, Meziane Abderrahmane, Taib Mohamed, Abdelaoui Ayoub (USM Alger), Darfalou Oussama, Ferhani Houari (RC Arbaa), Salhi Abdelkadir, Salah Nor Islam (ASO Chlef), Ensaad Abderrahmane (Oued Fodda), Zeghli Kamel, Saighi Abderrahmane, Kacem Sofiane, Bensaha Bilel (JSM Bejaia), Methazem Oussama, Dekhinet Abderahim Salem, Cherifi Redouane Mansouri Mohamed Amine (CA Batna), Aoulmi Hichem, Amokrane Abdelhakim (ES Sétif), Zalami Chouaib (AS Khroub), Aiboud Samir (JS Kabylie), Barka Mohamed El Amine, Tahar Fethallah, Tabti Larbi, Belalem Djamel, Benkablia Mohamed (ASM Oran), Aouina Mohamed Imed Eddine (DRB Tadjnet), Fekih Mounir (MC Oran), Bouflih Mohamed Islam Borhan Eddine (CABBA), Bendoukha Mohamed Chadli (MC Alger).

Equipe nationale Raouraoua demande une mobilisation des joueurs

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a tenu une réunion avec les joueurs de la sélection nationale qui sont entrés en stage au centre des équipes nationales de Sidi Moussa.

Anouar M.

Le patron de la Fédération a tenu d'abord à souhaiter la bienvenue à tout le monde et leur présenter le nouveau coach des Verts, le Français, Christian Gourcuff qui a repris le témoin succédant à Halilhodzic qui a quitté la sélection à la fin du dernier Mondial brésilien. Le président de la FAF a appelé les joueurs à être mobilisés durant ce stage qui précède les deux rencontres comptant pour les éliminatoires de la CAN 2015 face à l'Ethiopie et le Mali. Ces derniers ont rétorqué qu'ils étaient là pour travailler et se donner à fond pour être prêts pour ces deux rendez-vous très importants et ce pour réaliser les meilleurs résultats possibles et donc prendre option pour la qualification pour la phase



Raouraoua exige des résultats

finale de la CAN qui aura lieu au Maroc. A noter que la première séance d'entraînement des Verts a eu lieu avant-hier en fin de journée avec la présence de 23 joueurs sur les 27 éléments convoqués par Gourcuff et qui ont foulé le terrain du centre de Sidi Moussa sous le regard du staff technique. Deux joueurs ne se sont pas présentés pour ce stage malgré le fait qu'ils avaient été contactés. Il s'agit de Cadamouro Bentayba qui a dû rester pour régler les derniers détails

de son transfert à Ossasuna et Ghiles qui se trouve dans une situation difficile étant donné qu'il ne joue pas régulièrement à Porto et qu'il désire donc changer d'air. Le sélectionneur a été compréhensif avec eux et a décidé de les laisser régler leur situation. Les derniers arrivés à ce stage ont été Mesbah et Belfodil qui ont rejoint le groupe très tard dans la soirée d'avant-hier à 23h et ce après avoir pris part au match de leur club le FC Parme.

A. M.

Violence dans les stades

Les textes d'application finalisés

Le ministère des Sports a décidé, lundi à Alger, d'activer la finalisation et la promulgation des textes d'application notamment ceux relatifs aux comités de supporters, à la commission nationale exécutive de prévention et de lutte contre la violence, ainsi que le fichier national des personnes interdites d'accès aux infrastructures sportives.

Au cours d'une réunion de coordination présidée par le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, et consacrée à la feuille de route complémentaire du secteur en matière de prévention et de lutte contre la violence, il a été également convenu de «la

généralisation de l'installation de système de vidéo surveillance dans tous les stades de football accueillant les matchs de Ligues 1 et 2 professionnelles», a indiqué le ministère. Il a été également question lors de cette réunion, intervenue au lendemain de la tenue d'un Conseil interministériel consacré dimanche à la délinquance dans les enceintes et établissement publics, de «la saisine des responsables des infrastructures sportives à l'effet de généraliser la signature de convention d'utilisation des enceintes sportives avec des clubs déterminant les droits et les devoirs des deux parties».

D'autre part, tous les clubs de football sont dans l'obligation de signer une convention d'utilisation des infrastructures avec les responsables des stades avant la reprise du championnat national et de procéder à la désignation d'un responsable de la sécurité au sein des clubs, selon la même source. Enfin, les clubs sont tenus d'ouvrir le dossier de la formation des stadiers en étroite collaboration avec la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) qui a exprimé sa disponibilité, précise le ministère des Sports qui saisira l'ensemble des fédérations à l'effet d'appliquer cette feuille de route.

Ligue des champions (1/2 finale-préparation) TP Mazembe se prépare pour l'ESS

L'adversaire de l'ES Sétif (Algérie) en demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputera un match amical face à l'AC Léopards (RD Congo) ce mardi au stade de Lubumbashi dans le cadre de la préparation des deux équipes congolaises pour les prochaines échéances officielles.

Les Corbeaux avaient repris leur préparation jeudi dernier en vue de la manche aller des demi-finales de la Ligue des champions après trois jours de repos avec un effectif amoindri, puisque 12 internationaux sont retenus par leurs sélections africaines respectives.

L'ES Sétif accueillera la formation congolaise le 19 septembre prochain au stade 8 mai 45 en demi-finale aller de la Ligue des champions. Le match retour aura lieu entre le 26 et le 28 septembre prochain.

L'autre demi-finale de Ligue des champions mettra aux prises les Tunisiens du CS Sfaxien et les Congolais de l'AC Léopards.



Real Sociedad Cadamuro à Osasuna pour une saison

Le défenseur international algérien de la Real Sociedad (Liga espagnole) Liassine Cadamuro a été prêté pour une saison au Club Atletico Osasuna, a indiqué lundi le club espagnol de seconde division de football sur son site officiel.

Le joueur de 26 ans qui a été présenté ce lundi à la presse, s'est dit «heureux» d'avoir rejoint Osasuna avec lequel il fera «le maximum» pour retrouver la première division. «Je suis ravi de m'engager avec Osasuna, une belle équipe avec un merveilleux public.



Je vais me donner à fond pour permettre à l'équipe de retrouver l'élite. C'est la mission de tout le groupe», a déclaré Cadamuro à la presse. De son côté, le directeur sportif d'Osasuna n'a pas tari d'éloges envers le défenseur central algérien. «C'est un joueur polyvalent qui nous donne de l'assurance. Il a le profil idéal que l'entraîneur Jan Urban avait demandé» a indiqué Peter Vasilijevic. Sous contrat avec la Real Sociedad jusqu'en juin 2016, Cadamuro avait déjà été prêté en deuxième division la saison dernière à Majorque.

Southampton Taider de retour à l'Inter

Le milieu international algérien Saphir Taider, prêté cet été par l'Inter Milan pour une saison à Southampton, est déjà de retour en Italie à quelques heures de la clôture du mercato, a annoncé ce lundi le club anglais de Premier League. «Southampton FC confirme qu'elle a accepté de mettre fin au prêt du milieu

de terrain Saphir Taider» a indiqué le site officiel de Southampton. Le joueur algérien qui avait rejoint les Saints cet été pour une saison sous forme d'un prêt, n'a pas réussi à s'imposer après trois journées du championnat d'Angleterre de première division. L'ancien joueur de Bologne avait fait une seule apparition avec l'équipe A

de Southampton lors d'un match amical contre Bayer Leverkusen (0-1) début août, et a disputé un match avec l'équipe réserve contre Fulham avec à la clé un but (1-1). A quelques heures de la fermeture du marché des transferts, Saphir pourrait changer d'air et opter pour l'équipe de Sassuolo, selon la presse italienne.



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Energie nucléaire

L'Algérie et la Russie signent un accord de coopération

L'ALGÉRIE et la Russie vont signer mercredi à Alger un accord de coopération dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, indique le ministère de l'Energie dans un communiqué. La signature de cet accord est prévue à l'occasion de la visite à Alger du président-directeur général de la Corporation d'Etat russe de l'énergie atomique (Rosatom) Sergueï Kirienko, précise la même source. Lors de son séjour en Algérie, le P-DG de Rosatom rencontrera le ministre de l'Energie Youcef Yousfi et des responsables du Commissariat à l'énergie atomique (Comena), selon le communiqué. Yousfi avait déjà annoncé que l'Algérie compte construire sa première centrale nucléaire en 2025 pour faire face à une forte demande d'électricité. Ce projet s'inscrit dans le cadre de diversification du bouquet énergétique national et qui tend à limiter le recours aux énergies fossiles. Les pouvoirs publics tablent, à l'horizon 2030, sur une contribution des énergies renouvelables, qui tournerait autour du tiers de la production nationale d'électricité.

Ali Y.

Tizi Ouzou

La moitié de la ville sans eau pendant plus de 24 heures

DES DIZAINES de milliers d'habitants de la ville de Tizi Ouzou sont privés d'eau potable depuis lundi jusqu'à hier tard dans la soirée en raison de la rupture d'une conduite principale provoquée par des travaux de terrassement entamés par un particulier. Presque la moitié des 35 000 abonnés de la commune du chef-lieu de la wilaya, selon les indications fournies par une source à l'Algérienne des Eaux (ADE). Les habitants ont été surpris par la panne qui a duré dans le temps sans qu'ils ne soient informés au moment opportun puisque ce n'est que dans la matinée d'hier mardi que l'ADE a émis un avis de coupure et l'engagement des travaux de réparation. Ce n'est par la première fois que les équipements d'alimentation en eau potable sont agressés par des particuliers en raison des travaux de terrassements à Tizi Ouzou et rien que ces deux derniers mois pas moins de 5 agressions contre les ouvrages, ayant provoqué la rupture de l'alimentation en eau potable de dizaines de milliers d'habitants ont été recensés par les services de l'ADE.

Hamid Messir

Egypte

Huit policiers tués dans un attentat à la bombe au Sinaï

HUIT policiers égyptiens ont été tués mardi dans l'explosion d'une bombe au passage de leur véhicule dans le Sinaï, région en proie à des violences depuis un an, ont annoncé des responsables de la sécurité. L'attaque est survenue au passage d'un véhicule de police dans le nord de la péninsule du Sinaï, faisant huit morts et quatre blessés parmi les policiers, a-t-on précisé de mêmes sources. Depuis plus d'une année, les forces de sécurité égyptiennes sont la cible d'attaques menées par des groupes armés notamment dans le Sinaï.

Ouali H.

La route qui tue

62 morts et 2 000 blessés en une semaine



SOIXANTE-deux personnes sont mortes et 2 098 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 24 au 30 août, sur l'ensemble du territoire national, selon un bilan de la Protection civile, rendu public mardi. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna avec 6 personnes décédées et 82 autres blessées suite à 41 accidents de la route. Concernant le secours des personnes, 9 276 interventions ont été effectuées durant la même période avec la prise en charge de 1 470 blessés traités par les secours médicalisés de la Protection civile, ajoute la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 3 064 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Kamel L.

La Chine à la conquête de l'espace



Djalou@hotmail.com

Bouhamza/Béjaïa

Les vannes du barrage Tichi-Haf rouvertes

■ Une action «radicale» qui a privé 23 communes de la wilaya, soit des dizaines de milliers de personnes en eau potable durant deux jours.

Par Hocine Cherfa

Les vannes du barrage Tichi-Haf ont été rouvertes hier après deux jours de fermeture. Les habitants des villages de Bouhitem, Thala Abdellah, Takhlidjt et Thouder qui en étaient dernière cette action pour demander l'aménagement et la modernisation du chemin communal débouchant sur leurs villages respectifs depuis Thasferth à Bouhitem, sur environ 8km ont accepté de surseoir à leur action. Une action radicale qui a privé 23 communes de la wilaya, soit des dizaines de milliers de personnes en eau potable durant deux jours. Cette décision est intervenue, avant-hier soir, à l'issue d'une rencontre tenue entre une délégation des mécontents avec le wali, les responsables de la DTP et les élus de la mairie de Bouhamza, entre autres. Le wali a donné son accord pour l'aménagement de ce chemin qui pour rappel, va coûter 13 milliards de centimes selon la fiche technique élaborée et déposée sur le bureau du DTP il y a quelques mois. Selon l'adjoint au maire, Idir Aït Dib, «le wali s'est engagé devant des villageois de prendre en charge le revêtement de ce chemin et l'inscrire dans les prochaines semaines comme il s'est engagé



à signer une décision dans ce sens». «Quant à sa réalisation elle devrait intervenir dès l'année prochaine, (2015)», ajoute notre interlocuteur. Il y a lieu de noter que durant les discussions entre les différentes parties, le wali a expliqué aux manifestants que «ce mode de revendication est très préjudiciable à tout le monde dans la mesure où d'autres gens innocents ont été, directement, pénalisés et que ces derniers n'ont aucun lien avec le problème posé». Il y a lieu de rappeler que «50% des chemins communaux de la wilaya, soit 1 200 km sur un total de 3 200 km, nécessitent une rénovation partielle ou un réaménagement total». Cependant, la wilaya ne peut y faire face car elle n'a pas bénéficié de budget spécial cette année en ce qui concerne le chapitre aménagement et réfections

des chemins communaux. Les villageois ont saisi l'occasion et ont remis une plate-forme de revendications de plusieurs points aux autorités. Laquelle résume un certains nombre de préoccupations citoyennes propres aux villageois. On y trouve des doléances comme la le raccordement des villages de la commune de Bouhamza au barrage Tichi-Haf, un barrage situé pourtant sur son sol, faut-il, le souligner, la prise en charge du glissement du terrain survenu l'hiver passé sur le CW 35 à l'entrée du chef lieu communal. Ce problème préoccupe les riverains et les élus locaux car le glissement menace plusieurs maisons d'effondrement. L'APC attend aussi la signature des décisions du logement Fonal par la DLEP. «Des dossiers ont été déposés depuis longtemps et avant même d'autres municipalités qui en ont déjà reçu les décisions». Ce dossier a hérité des villageois qui pourrait le porter sur la voie publique comme nous le dira un citoyen hier.

H. C.

Tlemcen

Saisie de plus de trois tonnes de kif traité

Les agents des Douanes ont saisi, mardi dans la wilaya de Tlemcen, plus de 3 369 kg de kif traité, indique un communiqué émanant de la Direction régionale des Douanes de Tlemcen. Cette opération s'est effectuée après une course poursuite d'un camion par les éléments de la

brigade mobile des douanes de Ghazaouet, lors d'une patrouille au niveau du tronçon reliant les lieux-dits Sidi Brahim et Mezaourou dans la daïra de Nedroma, selon la même source. Cette quantité de drogue, provenant du Maroc, était conditionnée dans 132 sacs. La

valeur de la marchandise prohibée et du moyen de transport saisis est estimée à 202 944 200 DA et l'amende douanière à plus de 2,02 milliards de dinars, selon le document des Douanes de Tlemcen.

Dalil Y.